

# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018



**Bresse  
Haute  
Seille**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



# EDITO

2018 EN PLACE POUR L'ACTION



JEAN-LOUIS MAITRE  
Président de Bresse  
Haute Seille



Pendant cette « Année 2 » de Bresse Haute Seille nous avons finalisé les décisions déterminantes qui définissent le périmètre de nos compétences. Après la prise de compétence GEMAPI, nous avons étendu la compétence SPANC à l'ensemble du territoire avec l'ambition d'en faire un vrai service public alliant prestations concrètes et qualité. Puis nous avons étendu la compétence sport avec la volonté de traduire par des conventions trisannuelle notre collaboration tout en confortant le lien de ces dernières avec leurs communes. Enfin un énorme travail de préparation pour l'extension de la compétence périscolaire, décision prise en fin 2018, qui prendra effet en septembre 2019. Elle donnera plus de cohérence à notre action sur l'enfance jeunesse, confortera les synergies, permettra de proposer une offre conforme aux exigences de la CAF et renforcera le lien social et l'appartenance au territoire de Bresse Haute Seille.

Ce rapport retrace bien l'intensité de notre activité issue de l'implication des conseillers communautaires qui ont travaillé pour prendre toutes les décisions qui nous ont permis d'avancer et de construire une communauté de communes tournée vers l'avenir. Malgré des moments difficiles et notamment la disparition de M. Daniel Chalandard vice-président en charge de l'environnement auquel je veux rendre hommage, l'exécutif de notre collectivité a su proposer et prendre les décisions essentielles à cette ambition de développement harmonieux de tout le territoire Bresse Haute Seille.





Ce sont ces mêmes décisions qui nous ont permis de définir un organigramme et d'effectuer les recrutements nécessaires au bon fonctionnement de notre collectivité. Je veux remercier le personnel, beaucoup sollicité, qui, avec des effectifs souvent tendus, a répondu à toutes nos sollicitations pour poser les bases de notre organisation et continuer à travailler sur des projets structurants et saluer les nouveaux arrivants qui ont également contribué à cette réussite.

Vous découvrirez ainsi dans ce document que nous avons continué à maîtriser notre budget sans augmenter la pression fiscale tout en finalisant des projets économiques, touristiques, en faisant un gros effort pour le développement du numérique, en s'engageant dans l'Opération Grand Site Vignobles et Reculées, en poursuivant nos actions dans les domaines de la Culture, du Sport et de l'Environnement, et en étant chef de file sur l'étude de faisabilité pour la création d'un EPAGE. Tout cela avec la volonté d'améliorer la qualité et la présence de nos services au plus proche des habitants.

Je vous laisse découvrir au fil des pages tout ce travail qui met en valeur le dynamisme de notre communauté de communes et montre également l'importance du tissu associatif avec qui nous travaillons en parfaite synergie. C'est donc par des remerciements et un hommage à tous les bénévoles qui s'impliquent que je finirai mon propos en vous souhaitant un bon voyage dans une année de réalisations au service des habitants de Bresse Haute Seille.



# SOMMAIRE

2018 en place pour l'action	2
Les compétences	8
Le territoire et ses élus	9
Les ressources humaines	12
Zoom sur les finances de la collectivité en 2018	16
L'accueil / secrétariat	18
La communication	19

## Rapport d'activités des politiques menées par compétences

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	22
TOURISME	28
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	35
ENVIRONNEMENT	43
ENFANCE JEUNESSE	47
SPORT	52
VOIRIE	56
BATIMENTS – ÉQUIPEMENTS SPORTIFS	60
CULTURE	64
CIAS	71

Annexe



## PARTICIPATION DE BRESSE HAUTE SEILLE AU SALON GASTRONOMIQUE DE LYON

30/11 au 02/12/2018



Accueil de M. Le Préfet du Jura à la médiathèque intercommunale sur le site de Bletterans. Après une présentation de la collectivité et des projets en cours, un échange a eu lieu avec un pisciculteur pour évoquer les enjeux et les difficultés que rencontrent les professionnels de cette filière emblématique de la Bresse Jurassienne. Après un passage sur le futur espace de loisirs de Desnes, le Préfet s'est rendu à Passenans au siège de l'entreprise Marotte. La visite s'est terminée dans la commune de Hauteroche au bistrot dortoir « le Goût des Autres » à Granges sur Baume. Le repas fut l'occasion d'échanger avec les élus sur les différents projets communautaires

## VISITE DE M. LE PREFET DU JURA

17/04/2018



# ADMINISTRATON GÉNÉRALE



2018



**Bresse  
Haute  
Seille**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



## 21 COMPETENCES

dont 1 étendue au 01/01/18 (équipements sportifs),  
1 obligatoire au 01/01/18 (GEMAPI) et 5 à débattre pour une  
extension ou une restitution en 2019/2020, ou plus tard  
(périscolaire, SPANC, Eau et assainissement, sport).





EAU NON POTABLE



## LES COMPÉTENCES

La Communauté de Communes Bresse Haute Seille exerce de plein droit sur l'ensemble de son périmètre, en lieu et place des communes membres, les compétences obligatoires que prévoit la loi pour les communautés de communes. La nouvelle communauté de communes exerce les compétences optionnelles et supplémentaires des anciens EPCI fusionnés au 1er janvier 2017 :

	Ex-CCBR	Ex-CCCHS	
Compétences obligatoires	Aménagement de l'espace		
	Développement économique (zones d'activités, politique locale du commerce et soutien aux activités locales, promotion du tourisme...)		
	Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage		
	Collecte et traitement des déchets des ménages et assimilés		
Compétences optionnelles	Protection et mise en valeur de l'environnement, soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie		
	Politique du logement et du cadre de vie		
	Création, aménagement et entretien de la voirie		
	Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels d'intérêt communautaire	Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire	
	Action sociale d'intérêt communautaire		
Compétences supplémentaires	<b>A - SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE</b>		
	Développement agricole		
	Aménagement numérique		
	Développement touristique		
	Création ou soutien à la réalisation de maisons de santé pluridisciplinaires labellisées *		
	<b>B - DEVELOPPEMENT CULTUREL</b>		
	Pratiques musicales		
	Animation culturelle		
	Lecture publique		
	C – FOURRIERE ANIMALE *	C – PERISCOLAIRE *	
		D – Service Public d'Assainissement Non Collectif *	
		E – Développement du Sport *	

\* compétences à harmoniser à partir du 1er janvier 2017



## LE TERRITOIRE ET SES ÉLUS



**56**  
COMMUNES



**19 500**  
HABITANTS



BLETTERANS	1424	COSGES	353	SAINT-LAMAIN	117
ARLAY	1234	PASSENANS	346	BLOIS-SUR-SEILLE	115
HAUTEROCHE	978	RELANS	346	LES DEUX-FAYS	100
DOMBLANS	921	LA MARRE	330	BONNEFONTAINE	97
COMMENAILLES	827	LE VERNOIS	296	RECANOZ	91
SELLIERES	764	LE LOUVEROT	234	CHAMPROUGIER	88
VOITEUR	748	VERS-SOUS-SELLIERES	231	LE VILLEY	83
VILLEVIEUX	725	BRERY	219	FOULENAY	81
RUFFEY-SUR-SEILLE	723	NEVY-SUR-SEILLE	218	SERGENAUX	75
CHAPELLE-VOLAND	618	QUINTIGNY	217	LA CHARME	63
LARNAUD	560	TOULOUSE-LE-CHÂTEAU	216	SERGENON	61
PLAINOISEAU	558	RYE	212	LADOYE-SUR-SEILLE	60
MONTAIN	514	LOMBARD	200	BOIS DE GAND	58
NANCE	492	FONTAINEBRUX	194	REPOTS	53
CHAUMERGY	473	BAUME-LES-MESSIEURS	181	FRANCHEVILLE	39
DESNES	469	FRONTENAY	172	CHAUX-EN-BRESSE	37
MANTRY	444	CHÂTEAU-CHALON	154	CHEMENOT	35
VINCENT/FROIDEVILLE	391	MENETRU-LE-VIGNOBLE	154	CHENE-SEC	34
LAVIGNY	373	LA CHASSAGNE	120		



# LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Le Bureau est composé : du **Président**, de **8 Vice-présidents** et de **9 élus communautaires**.

## LE PRESIDENT ET LES VICE-PRESIDENTS

**Président**  
**Jean-Louis MAITRE**  
Maire de Commennailles  
Environnement



**1er Vice-Président**  
**Christian VUILLAUME**  
Maire de Château-Chalon  
Tourisme



**Vice-Président**  
**Philippe ANTOINE**  
Maire de Lamaud  
Développement économique



**Vice-Président**  
**Stéphane LAMBERGER**  
Maire de Bletterans  
Aménagement du territoire



**Vice-Président**  
**Daniel SEGUT**  
Maire de Hauteroche  
Enfance jeunesse



**Vice-Président**  
**Michel BRUTILLOT**  
Maire de Montain  
Sports



**Vice-Président**  
**Daniel URBAIN**  
Adjoint au Maire de Raffey-sur-Seille  
Voie



**Vice-Présidente**  
**Dominique MEAN**  
Adjointe au Maire de Bletterans  
Culture



**Vice-Présidente**  
**Marie-Paule PONTHEUX**  
Maire de Toulouse-le-Château  
Finances



Le Bureau se réunit tous les quinze jours pour gérer les affaires courantes de la Communauté de communes. Lors des réunions du Conseil Communautaire, le Président rend compte des travaux du Bureau.

**Roger BALLET**  
Maire de Bréry



**Sylvie FAUDOT**  
Maire de Lombard



**Jean-Paul GAUTHIER**  
Maire de Villévieux



## LES MEMBRES DU BUREAU

**Jean-Luc URIET**  
Adjoint au Maire d'Arlay



**Gilles TSCHANZ**  
Maire de Chaumergy



**Ariette SAUGET**  
Maire de Vincent Froideville



**Luc MICHAUD**  
Maire de Lavigny



**Alain QUICLET**  
Maire de Voiteur




**Eddy LACROIX**  
Adjoint au Maire de Plainoiseau






## LES DÉLÉGATIONS AU PRÉSIDENT ET AUX VICE-PRÉSIDENTS

Le Président et les Vice-présidents administrent la Communauté de communes. A ce titre, ils bénéficient d'un certain nombre de délégations. Le Président a notamment délégation pour :

 La signature des marchés ou bons de commandes inférieurs à 25000 €,

 Les conventions de mutualisation avec les communes membres ou le CIAS.


 19 réunions « Vice-présidents »


 19 réunions du Bureau


 40 délibérations prises en Bureau


## LES DÉLÉGATIONS AU BUREAU


 **Finances** : ajustements de plans de financement ; admissions en non-valeurs...

 **Relations avec les usagers** : tarifs des services (amendement des modalités d'application des tarifs / exonérations...) ; règlement des litiges...

 **Commandes publiques** : engagement des crédits, signature des marchés / commandes de 25 001 à 100 000 € HT et leurs avenants éventuels

 **Partenariats** : renouvellement des conventions de partenariats <10 000 € ; attribution des subventions aux associations ; adhésion à des structures partenaires <3 000 €/an ; désignation de représentants...

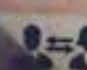
 **Ressources humaines** : création et modification des postes du service partagé uniquement à la demande des communes

 **Urbanisme** : avis sur les plans locaux d'urbanisme

## LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le conseil communautaire est composé de délégués titulaires et suppléants. issus des conseils municipaux des communes membres, Il est l'organe délibérant. Il règle par ses délibérations les affaires relevant de la compétence de la communauté de communes. Le conseil communautaire délègue une partie de ses attributions au bureau communautaire. Il se réunit régulièrement au cours de l'année, par roulement dans les communes possédant un équipement pouvant le recevoir.

 71 Délégués titulaires

 45 Délégués remplaçants

 8 conseils communautaires

 107 délibérations prises en conseil

Autres comités constitués (hors compétences menées par délégation) :

**Conférence des Maires** : 1 portant sur la compétence périscolaire, 1 portant sur le SPANC  
**CLECT** : 3 réunions

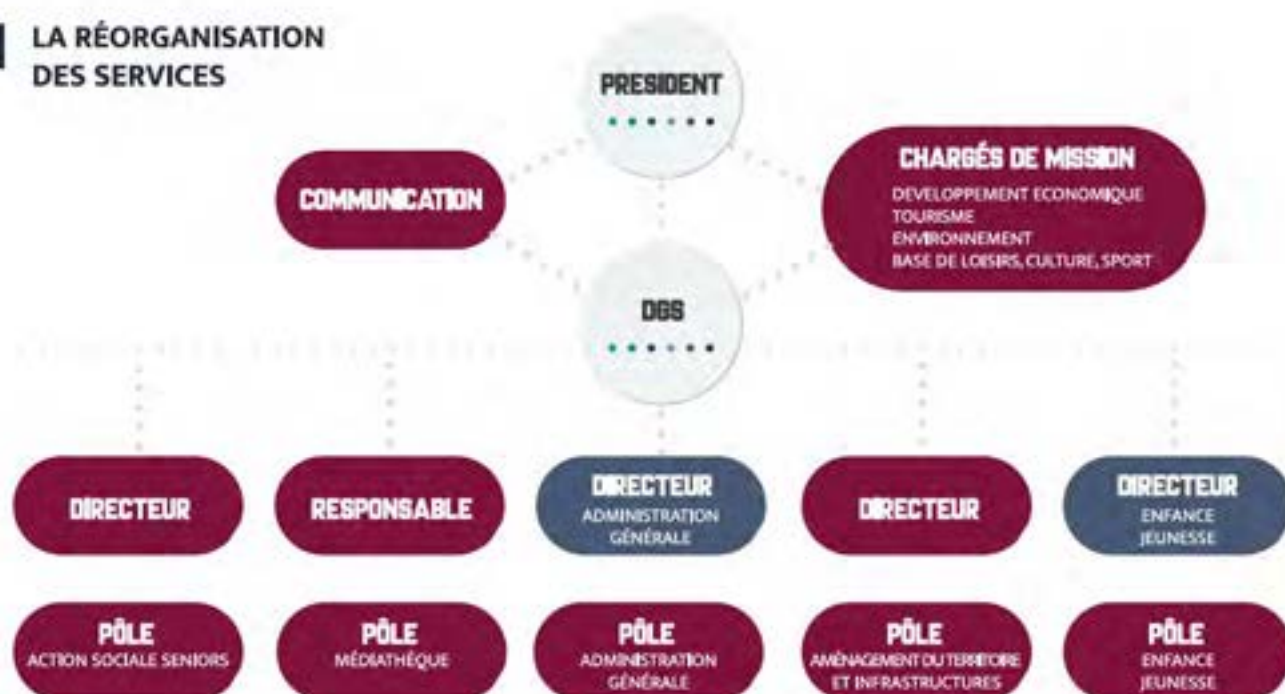




# LES RESSOURCES HUMAINES

**2** Commissions personnel en 2018

## LA RÉORGANISATION DES SERVICES



## 2018 UNE ANNÉE INTENSE

Durant l'année 2018, les services ont connu un surcroît de travail dû à la fusion :

- **Harmonisation des pratiques**, des modes opératoires, etc.
- **Une hausse des contraintes réglementaires** : PASS, CT, RIFSEEP, PPCR, dématérialisation
- **Développement des projets** : espace de loisirs à Desnes, démarche Grand Site de France, maison médicale, etc.
- **Harmonisation et extension des compétences** : voirie, sports, SPANC, GEMAPI, périscolaire...

L'extension d'une compétence entraîne de facto une charge de travail supplémentaire.

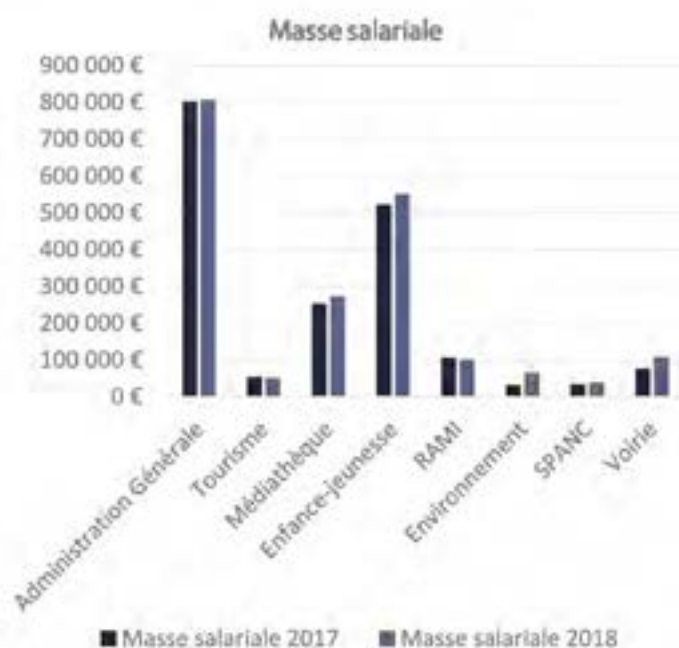


*Cérémonie des vœux 2018 au personnel Salle des fêtes de Plainoiseau*



## EFFECTIFS ET MASSE SALARIALE EN 2018

Au 31 décembre 2018, la Communauté de Communes Bresse Haute Seille employait 79 personnes pour 56,47 ETP (1 168 fiches de paie).



Remarque : la masse salariale du service "Administration Générale" comprend l'intégralité des cotisations de l'assurance du personnel (64 632,28 €), du CNAS (12 095 €) et de la médecine du travail (6 289 €) de tous les agents de chaque service.

## Effectifs totaux

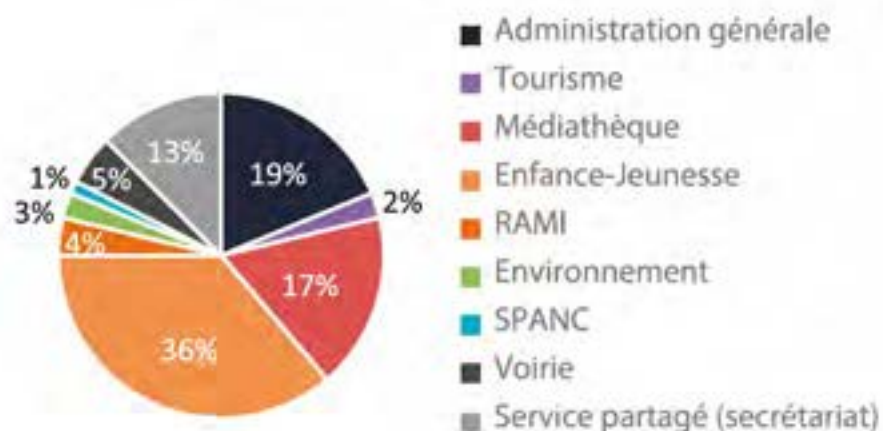


## Type de contrats en 2018



- Fonctionnaires
- Contractuels sur emploi permanent
- Contractuels sur emploi non permanent

## Répartition des effectifs en 2018

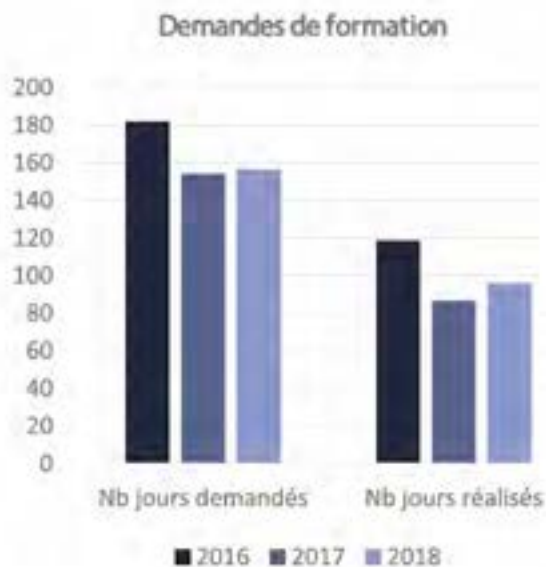


## Catégorie d'emploi des agents de la CCBHS en 2018





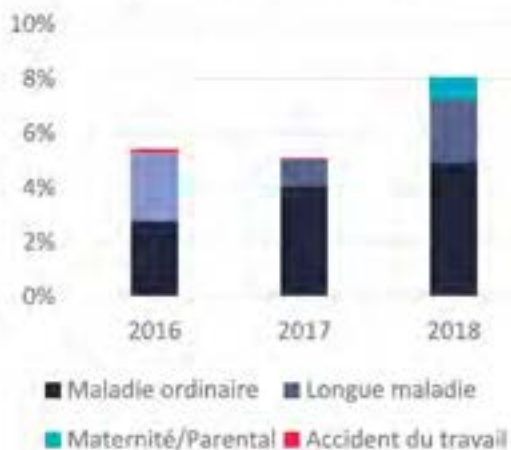
## LA FORMATION EN 2018



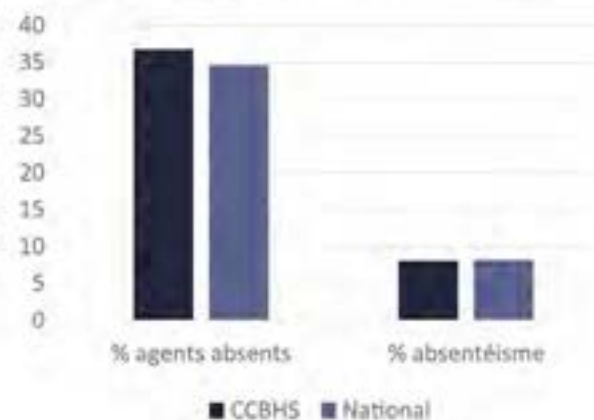
- 38 agents sur 79 ont bénéficié d'un temps de formation en 2018.
- En moyenne, les agents bénéficiaires ont été formés 2,5 jours.
- 60% des formations ont lieu sur la région de Lons-le-Saunier, 21% sur les deux capitales régionales et 19% dans le reste de la métropole.

## L'ABSENTÉISME EN 2018

Taux d'absentéisme de l'effectif total par type d'arrêt de travail



Comparaison de l'absentéisme entre la CCBHS et les données à l'échelle nationale



La méthode de calcul utilisée par Bresse Haute Seille est basée sur une semaine de 7 jours. A noter qu'en 2018 ont été comptabilisés un congé maternité (126 jours dont un congé pathologique) et une personne arrêtée pour affection longue durée sur l'année entière (365 jours).







## ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL AU COMITÉ TECHNIQUE

Le comité technique est une instance de concertation chargée de donner son avis sur les questions et projets de textes relatifs à l'organisation et au fonctionnement des services. Y sont examinées notamment les questions relatives aux effectifs, aux emplois et aux compétences, aux règles statutaires, aux méthodes de travail, aux grandes orientations en matière de politique indemnitaire, à la formation, à l'insertion professionnelle, à l'égalité professionnelle et à la lutte contre les discriminations.

**Ce comité doit être en place dès lors que la collectivité emploie au moins 50 agents.**

Les C.T. sont composés de deux collèges :

-  COLLÈGE DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL
-  COLLÈGE DES REPRÉSENTANTS DES ÉLUS

Au 1er janvier 2018, Bresse Haute Seille remplit les conditions pour mettre en place un Comité Technique. Elle est donc tenue d'organiser les élections professionnelles le 06 décembre 2018.

Sur la base des travaux de la commission du personnel, le conseil communautaire en date du 17 mai 2018 a fixé le nombre de représentants du personnel composant le Comité Technique à 5 (5 titulaires et 5 suppléants) et a décidé de maintenir le paritarisme.

Les résultats des élections sont les suivants :



COLLÈGE DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

NOMBRE D'ÉLECTEURS INSCRITS : 62 AGENTS  
NOMBRE DE VOTANTS : 43 AGENTS

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Pascale GUINOT – Pôle Médiathèque	Déborah TISSOT – Pôle Enfance Jeunesse
Marine CHARTIER – Pôle Administration Générale	Catherine GLARMET – Pôle Enfance Jeunesse
Eva VAUZEILLES – Pôle Aménagement du Territoire et Infrastructures	Pascale TISSOT – Pôle Aménagement du Territoire et Infrastructures
Paule NUNINGER – Pôle Médiathèque	Delphine TSCHANZ – Pôle Enfance Jeunesse
Ridha MOKDAD – Pôle Enfance Jeunesse	Elodie POULIOS – Pôle Enfance Jeunesse

Ils ont été élus à la majorité des voix.



COLLÈGE DES REPRÉSENTANTS DES ÉLUS

Pour le collège des représentants de la Collectivité, les élus (titulaires et suppléants) qui siègeront au sein du Comité Technique sont :

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Jean-Louis MAITRE – Président	Dominique MEAN – Vice-Présidente
Eddy LACROIX – Membre du bureau	Alain QUICLET – Membre du bureau
Bernard FRACHON – Conseiller communautaire	Roger BALLET – Membre du bureau
Michel GENOT – Conseiller communautaire	Sylvie FAUDOT – Membre du bureau
Michèle CHATELAIN – Conseillère communautaire	Kader SAOUDI – Conseiller communautaire



# LES FINANCES DE LA COLLECTIVITÉ EN 2018

Depuis le 1er janvier 2017, suite à la fusion des deux collectivités (Bresse-Revermont et Coteaux de la Haute Seille), la comptabilité de la nouvelle collectivité a été revue en profondeur : **il a été décidé d'opter pour une comptabilité analytique, soit sur 9 services et 13 sous-services, ainsi que 4 budgets annexes obligatoires (1 M49 et 4 M14).**



1 Commission finances en 2018



- BUDGET ANNEXE** ..... DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET COMMERCIAL
- BUDGET ANNEXE** ..... SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
- BUDGET ANNEXE** ..... ZONE D'ACTIVITÉS FOULLETONS
- BUDGET ANNEXE** ..... ZONE D'ACTIVITÉS DOMBLANS

## VALIDATION DES FACTURES

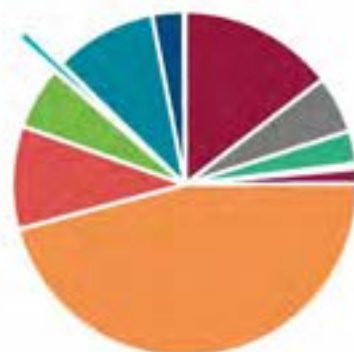
Depuis 2017, les responsables de services valident les factures en circuit dématérialisé :

# 10 266

pièces comptables traitées en 2018

Nombre de pièces comptables par service en 2018

Total : 10 266



- Administration générale
- Environnement
- Sport
- Culture
- Aménagement du Territoire
- Commerces - développement économique
- ZA Les Foulletons
- Voirie
- Développement économique
- Action Sociale
- Tourisme
- SPANC
- ZA Domblans

## MARCHÉS PUBLICS

Nombre de marchés publics > 25 000 € :  
3 procédures adaptées



**Marché de fauchage des accotements de voirie communautaire**



**Marché public de travaux : Travaux sur voiries communautaires, revêtements de chaussée, terrassement génie civil**



**Réhabilitation d'un pont franchissant la Brenne et portant la VC n°8 dite du chemin de Baudin**





## COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Répartition des dépenses en 2017 et 2018



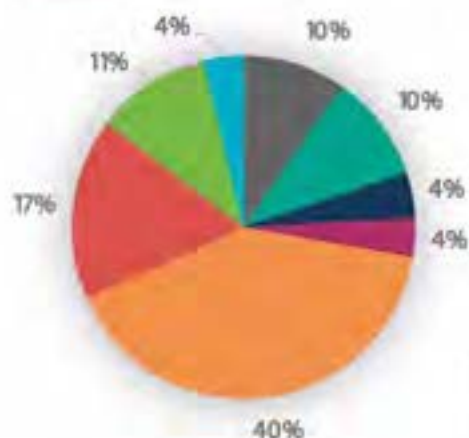
En 2018, le montant des dépenses réalisées en fonctionnement et en investissement, tous budgets confondus (budget général et les 4 budgets annexes), est de 11 253 987 €. Il est en hausse de 10% par rapport à celui de 2017, dûe à une augmentation, en grande partie, des dépenses d'investissement : déploiement de la fibre, aménagement de l'espace de loisirs de Desnes, travaux de gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI), travaux complémentaires de voirie...

## LES DEPENSES RÉELLES PAR COMPÉTENCES AU 31/12/2018

Les dépenses 2018 réalisées par compétence reflètent les engagements de la collectivité. Les compétences Enfance-jeunesse et Culture mobilisent plus de 57 % des dépenses de fonctionnement. La Voirie et le Développement économique/commerce représentent près des 3/4 des dépenses d'investissement. Les dépenses de fonctionnement par compétence ne prennent

pas en compte les sommes relatives au service Administration générale (avec notamment des dépenses importantes sur les salaires et les ordures ménagères). De plus, les dotations aux amortissements ont été moindres (515 498,34 €). Les dépenses d'investissement par compétence ne prennent pas en compte les sommes relatives au service Administration générale.

Dépenses de Fonctionnement 2018 : 2 741 487 €



Dépenses de Fonctionnement

2017 : 2 192 159 €



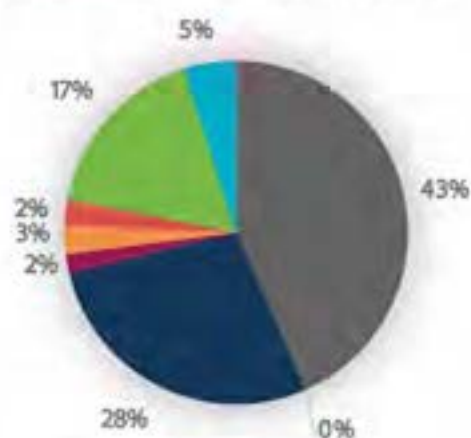
2018

- Voirie
- Environnement
- Dév. Economique
- Sports
- Enfance Jeunesse
- Culture
- Tourisme
- Aménagement du T.



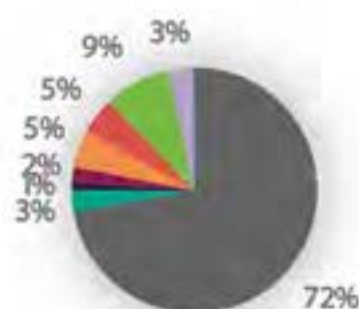
2017

Dépenses d'Investissement 2018 : 3 316 556 €



Dépenses d'Investissement

2017 : 1 655 998 €





## LA FISCALITÉ

Les taux des trois taxes directes locales 2017 ont été reconduits à l'identique en 2018

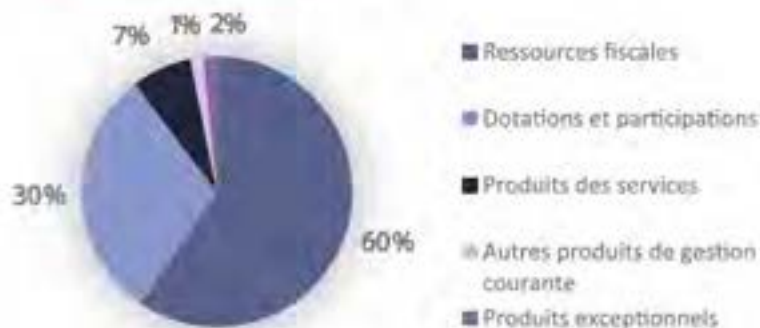
	CCBHS (2018)
Taxe d'habitation	10,55
Taxe sur le foncier non bâti	1,41
Cotisation foncière des entreprises	1897

## LES RECETTES

Les recettes sont regroupées en 5 catégories principales : Les produits issus de la fiscalité directe locale :

Taxe d'Habitation (TH), Taxe sur le Foncier Bâti (TFB), Taxe sur le Foncier Non Bâti (TFNB), Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau (IFER), Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM), Fonds national de garantie individuelle des ressources communales et intercommunales (FNGIR), Attribution de compensation, Taxes de séjour ; Les dotations et participations de l'Etat et des autres collectivités (dont la DGF) ; Les produits des services ; Autres produits de gestion courante (locations, baux) ; Les produits exceptionnels.

Recettes 2018 : 8 596 963 €



## L'ACCUEIL SECRETARIAT

Depuis la fusion, l'accueil téléphonique est centralisé grâce un standard commun. Le public et les partenaires de la communauté de communes ont donc un seul numéro d'appel pour contacter les agents qu'ils soient sur le site de Bletterans, de Voiteur (y compris médiathèque) ou au RAMI. Le siège de la collectivité est ouvert au public du lundi au vendredi de 09h à 12h et de 14h à 17h.



30

En 2018, l'accueil a géré environ 30 appels par jour ouvré.



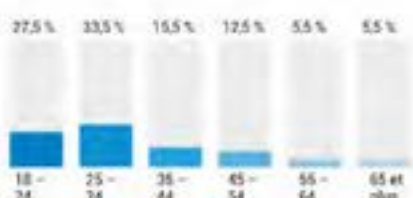
# LA COMMUNICATION

## LE SITE INTERNET

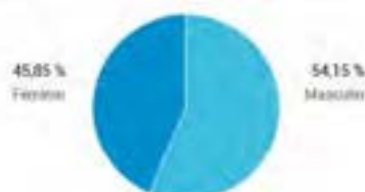
Le site présente la communauté de communes dans son ensemble. Il permet de découvrir le fonctionnement de la collectivité, les services et équipements communautaires ainsi que les dernières actualités.



Âge 100 % du nombre total de sessions



Sexe 100 % du nombre total de sessions



**10 569** UTILISATEURS du site internet  
**24 383** PAGES VUES

## LA PAGE FACEBOOK

La page Facebook Bresse Haute Seille présente les évènements à venir sur le territoire. La veille, l'animation et la mise à jour de la page se réalisent en continu par le service communication.

**1 837** ABONNÉS

**76** PUBLICATIONS en 2018

### QUELQUES EXEMPLES DE PUBLICATION

Ouverture de l'espace de loisirs de Desnes  
**39 089 VUES**



Programme des accueils de loisirs  
**2 011 VUES**

Conférence jardiner sans pesticides  
**2 589 VUES**



Offres d'emploi  
**9 481 VUES**



Salon des entreprises  
**4 009 VUES**

Puces de puériculture  
**2 024 VUES**



## COM ÇA LE MAGAZINE D'INFORMATIONS

Le magazine d'informations de la collectivité a trouvé son rythme de croisière. En 2018 deux numéros sont parus : l'un en début d'année axé sur le fonctionnement et les services de la collectivité, l'autre en juillet avec une mise en valeur de l'offre touristique et culturelle. La 1ère partie du magazine présente les différentes actions menées sur les compétences intercommunales, la 2ème partie est orientée sur les forces vives du territoire. Il est distribué à l'ensemble des foyers.

Tirage : 11 000 ex. distribués par les élus de chaque commune.







## ESPACE DE LOISIRS BRESSE HAUTE SEILLE

Création d'une identité visuelle, de logos et de divers supports de communication (panneaux, cartographie, flyers...)

Un site internet propre à l'espace de loisirs a été créé ainsi qu'une page Facebook et un référencement sur diverses plateformes (Tripadvisor, Google...) Tous ces différents supports ont été réalisés en interne par le service communication.



18 434

UTILISATEURS  
du site internet



84 817

PAGES  
VUES



1 666  
ABONNÉS





## LE COIN DES ASSOS

Création en 2018 d'un groupe Facebook pour promouvoir les manifestations du territoire. Les associations mettent elles même en ligne leurs évènements.



644 PUBLICATIONS PUBLIÉES



1 104 MEMBRES

## LA COMMUNICATION DANS LES SERVICES



Echantillon de la production graphique réalisée en interne par le service communication sur l'année 2018. Chaque document est décliné sur divers supports papier (affiche, flyer, invitations...) et adapté pour la publication sur internet et les réseaux sociaux. L'impression est réalisée soit en interne pour les faibles quantités ou en imprimerie.



# DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



2018



€ **1 042 k€**  
Montant des dépenses 2018



**6,96 ha**

Superficie libre sur les ZA



**5**

commerces  
communautaires



**5**

Commissions  
développement  
économique en 2018









## ZONES D'ACTIVITÉS

Pour rappel, Bresse Haute Seille a la gestion des ZA communales d'initiative publique, regroupant au moins deux entreprises et pour lesquelles un potentiel de développement existe



ZA Sous le Moulin  
BLETTERANS

Zone d'activités	Nb entreprises existantes	Superficie libre
ARLAY – ZA d'Arlay – Saint Germain les Arlay	7	Pleine
BLETTERANS – ZA Sous le Moulin	14	Pleine
BLETTERANS – ZA en Savignois	(une 20aine)	Pleine (quelques terrains privés disponibles)
COMMENAILLES – ZA des Platières de la croix	4	Pleine (1 ha projet)
DOMBLANS – ZA au Vergerot	5	0,25 ha (en attente viabilisation)
DOMBLANS/VOITEUR – ZA intercommunale	8	5,28 ha (en attente de commercialisation)
LARNAUD – ZA des Foulletons	8	0,48 ha
NANCE – (zone en projet)	2	1,20 ha
SELLIERES – ZA en Moidesseules	5	Pleine (2 ha projet)

### ZA au Vergerot (site « ODO »)

En extrémité de la ZA au Vergerot, pour une ancienne friche industrielle en cours de réaménagement, un permis d'aménager a été obtenu pour 3 lots (entre 700 et 1 000 m<sup>2</sup>). Le chiffrage pour la pose de mâts d'éclairage public a été réalisé (travaux prévus en 2019).

Les études de viabilisation ont fait état d'un montant de travaux bien trop élevé pour que l'opération reste cohérente. La collectivité réfléchit à une vente de ces terrains qui pourraient être destinés à une activité de stockage sans construction immobilière.

### ZA les Charmes (Nance)

Bresse Haute Seille a fait l'acquisition d'une parcelle de 20 342 m<sup>2</sup> pour le prix de 78 000 €. Une partie de 8 000 m<sup>2</sup> a été revendue à l'entreprise Melot (transporteur), pour un montant de 40 000 €.

Aujourd'hui, il reste à commercialiser 12 000 m<sup>2</sup> environ, dans ce qui est devenu la zone d'activités « les Charmes » (zone de 3 ha).





# INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE DE LA POLITIQUE COMMERCIALE

## AIDE À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE

La Loi NOTRe implique que les EPCI à fiscalité propre soient seuls compétents pour définir et décider de l'octroi des aides sur leur territoire en matière d'investissement immobilier des entreprises.

Néanmoins, la Région Bourgogne Franche Comté peut participer financièrement en appui de l'EPCI. Pour ce faire, les deux entités doivent conventionner.

**La convention a été signée entre la Région et Bresse Haute Seille le 02/08/2018 (les taux d'intervention seront fixés en 2019).**

REGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE

Bresse  
Haute  
Seille  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

## COMMERCE

### BOULANGERIE DE CHAUMERGY

Dans le cadre de la construction du nouveau commerce, un maître d'œuvre a été retenu: le cabinet Serge Roux, à Dole. L'esquisse et l'avant-projet sommaire ont été réalisés en tenant compte des besoins du boulanger et de la communauté de communes.

Honoraires = 9% du montant HT des travaux.



Lors de la commission en date du 05 décembre 2018, et suite aux groupes de travail sur la définition de l'intérêt communautaire, la commission s'est penchée sur la nécessité de définir qui de la commune ou de la communauté de communes devait porter les projets de commerce. Après discussion, la commission a estimé que la commune devait garder la maîtrise de l'initiative des projets commerciaux menés sur son territoire. La communauté de communes doit se positionner en tant qu'accompagnant technique et financier par le biais d'un fonds de concours. Dans l'intérêt communautaire, il est stipulé que Bresse Haute Seille continue de gérer les commerces dont elle a la charge. La création de nouveaux commerces redevient donc une compétence communale.

La compétence « actions de développement économique » est une compétence obligatoire des communautés de communes.

Elle est rédigée ainsi, conformément au Code général des collectivités territoriales :

*« Actions de développement économique : dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire, promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme. »*

Il a donc fallu préciser la politique locale d'aménagement du commerce d'intérêt communautaire. Ainsi, suite au travail de la commission Développement Economique, le conseil communautaire a voté l'intérêt communautaire et la politique locale du commerce suivante :

- ◆ Gestion immobilière et financière des locaux commerciaux déjà propriété de la communauté de communes
- ◆ Soutien aux opérations collectives : de rénovation/réhabilitation et restructuration de commerces
- ◆ Animation et promotion commerciale : exemple : création et gestion d'un office intercommunal du commerce
- ◆ Conduite ou participation aux schémas, chartes ou tous documents structurants de planification
- ◆ Création et gestion de pépinière commerciale.





## ANIMATION DE FILIÈRE

Etude piscicole / CLUSTER : Pour rappel, le CLUSTER JURA a été missionné pour la réalisation d'une étude sur la « valorisation des étangs de son territoire » et la création d'une filière piscicole locale viable.

L'année 2018 a été l'occasion de poursuivre le suivi de l'action avec l'association des pisciculteurs. Entre autres, une réflexion a été menée sur les difficultés techniques, et des premières ébauches des besoins en communication ont été réalisées. Coût de l'étude payé en 2017.

## PARTICIPATION A DES STRUCTURES ÉCONOMIQUES

INITIATIVE JURA : participation aux dossiers suivis sur notre territoire et signature d'une convention de partenariat.

**Paiement à N+1 = 8 400 € (correspondant au suivi de 16 dossiers de créateurs/repreneurs d'activité sur le territoire).**

MISSION LOCALE SUD JURA : participation aux activités de l'association notamment au titre de sa mission pour l'emploi au niveau local pour un montant de 10 174 €

## MANIFESTATIONS ÉCONOMIQUES

### SALON DES TERROIRS ET DE L'ARTISANAT LOCAL



En association avec l'agence de communication My Production et la Ville de Bletterans, la CCBHS a fait le choix d'organiser un événement à destination de tous les acteurs économiques du bassin de vie de la collectivité : artisans, commerçants, entrepreneurs, producteurs et agriculteurs... ainsi qu'à tous les habitants de la communauté de communes.

Le 1er salon des terroirs et de l'artisanat local a ouvert ses portes les 03 et 04 mars 2018, au marché couvert de Bletterans.

2 JOURS DE SALON

49 EXPOSANTS

2600 VISITEURS





## AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE



**Montant payé en 2018 : 489 440 €**

Après la signature de la convention en 2017 entre le Département et la communauté de communes, les études techniques ont été réalisées par le CD39 sur toutes les zones d'implantation prévues dans la première phase. Le Département et ses prestataires ont défini avec les communes les emplacements de pose des dalles et armoires haut débit ou fibre.

## MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

La Maison de Santé Pluridisciplinaire de Bletterans a besoin de s'étendre. En l'absence d'accord sur le foncier avec le propriétaire, un autre espace d'implantation a été choisi en accord avec la commune de Bletterans.

Ainsi, la zone sud de la place du Colombier a été validée par tous les acteurs comme la plus pertinente. En effet, elle induit un rapprochement de l'activité et de ses usagers du centre-bourg de Bletterans.

D'autre part, elle est englobée dans la réflexion actuellement menée par la commune afin de rénover l'ensemble de la place du Colombier et du centre-bourg (appel à manifestation d'intérêt « Bourg Centre »).



# TOURISME

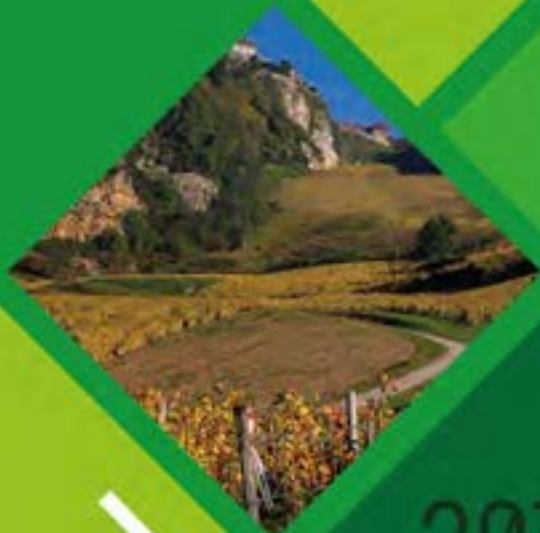


**41 000**

visiteurs à la Maison de  
la Haute Seille

**40 000**

visiteurs à l'espace de loisirs  
Bresse Haute Seille



2018



**1 400** utilisateurs  
de l'appli  
Jura & Moi



**884 k€**  
montant des dépenses en 2018



**215 k€**  
montant des recettes en 2018



**2** commissions tourisme  
en 2018









## LES SENTIERS DE RANDONNÉE

Bresse Haute Seille est parcourue de 452 Km de sentiers de randonnée et de promenade (à pied, à cheval ou à vélo). Véritable offre touristique de notre territoire, les sentiers sont balisés et entretenus par l'association Pichevel et l'équipe verte intercommunale.



**Coût Pichevel : 17 014,74 € HT**



**Nombre d'heures d'entretien par l'équipe verte : 1 446 heures**

Un groupe de travail randonnée a été créé au sein de la commission Tourisme pour mener à bien le Plan de Gestion pour la Randonnée qui court de 2017 à 2019.

**En 2018, plusieurs projets ont vu le jour :**

- ◆ **Sécurisation du belvédère de Granges-sur-Baume (23 747 € HT)**
- ◆ **Sécurisation du belvédère de Blois-sur-Seille (2 540 € HT)**
- ◆ **Aménagement d'un point de vue à Jurafaune (17 101 € HT)**
- ◆ **Panneaux de départ (2 845.86 € HT)**

## LA VOIE VERTE DE LA BRESSE JURASSIENNE

La poursuite de la Voie Verte reliant Dole à Lons, « la Voie de la Bresse Jurassienne », avance doucement mais sûrement. Le Département pilote les travaux et partage le financement de l'aménagement avec Bresse Haute Seille. Ainsi,



**En 2018, 1,2 Km ont été aménagés à Commenailles.**



**Montant de notre participation : 4 756,74 €**





## LA TAXE DE SÉJOUR

Vu la Loi de finances rectificative pour 2017, le conseil communautaire a délibéré le 06/09/2018 pour une entrée en vigueur au 01/01/2019 des tarifs ci-après :

Type d'hébergement	Tarif appliqué /personne /nuit
Hôtels, gîtes et chambres d'hôtes min. 4 étoiles, 4 épis ou 4 clés	0,88 €
Hôtels, gîtes et chambres d'hôtes 3 étoiles, 3 épis ou 3 clés	0,66 €
Hôtels, gîtes et chambres d'hôtes 2 étoiles, 2 épis ou 2 clés, et villages de vacances grand confort	0,55 €
Hôtels, gîtes et chambres d'hôtes 1 étoile, 1 épi ou 1 clé	0,33 €
Campings, caravanages et hébergements de plein air 3 ou 4 étoiles, et tous les établissements de caractéristiques équivalentes	0,33 €
Campings, caravanages et hébergements de plein air 1 ou 2 étoiles, et tous les établissements de caractéristiques équivalentes	0,22 €
Hébergement en attente de classement ou sans classement à l'exception des hébergements de plein air ( <i>*Taux appliqué par nuit et par personne sur le montant HT de la prestation dans la limite de 0.88€</i> )	1%*

**24 712€** C'est le montant de la recette de la taxe de séjour 2018 (dont 2 471 € de taxe additionnelle reversée au Département)

## JURA & MOI

**Un concentré de Jura  
DANS VOTRE MOBILE**  
À TÉLÉCHARGER SANS MODÉRATION !

Application  
Jura et Moi, un coin de Jura  
entre France et Vignoble  
... dans votre poche !

Rechargez les données  
l'application sur Android et iOS

été 2019

<http://www.jura-et-moi.fr>

## LES AIRES DE CAMPING CARS



Le projet de création de deux aires de services pour camping-cars, l'une à Domblans et l'autre à Bletterans, a été accepté par la Région à l'automne 2017, pour un financement LEADER.

Les travaux d'aménagement de Domblans ont été initiés en 2018 et seront terminés pour l'été 2019.



L'application mobile Jura & Moi, et son site Internet, ont été développés en 2017 dans le cadre d'un appel à projet de la Région Franche-Comté auquel avait répondu la Communauté de Communes des Coteaux de la Haute Seille. Des fonds Leader ont également été sollicités pour ce projet. Il s'agit d'un moyen original et très pratique pour découvrir ou redécouvrir le territoire, son offre touristique et ses sentiers de randonnée avant, pendant et après le séjour.

En 2018, environ 1 800 personnes ont expérimenté cet outil de découverte du territoire sur smartphone.





## LA MAISON DE LA HAUTE SEILLE



La Maison de la Haute Seille, située à Château-Chalon, est un lieu d'accueil, d'animation et d'interprétation du territoire. La commune met les locaux à disposition de Bresse Haute Seille pour son aménagement.

L'association touristique et culturelle des Coteaux de la Haute Seille en assure la gestion et l'animation. De nombreuses prestations y sont proposées :

information et documentation touristiques sur Château-Chalon, le territoire et le Jura ; muséographie sur le patrimoine, le paysage, les traditions, les vins du Jura, etc. ; boutique de produits Made in Jura ; boissons fraîches ou chaudes en terrasse ou à l'intérieur.

La Maison organise également plusieurs événements pendant la saison.

L'oenotourisme est au cœur des perspectives de développement touristique de la communauté de communes. Les subventions de fonctionnement versées à la Maison de la Haute Seille et à l'Office de Tourisme permettent notamment d'organiser des animations de découverte des Vins du Jura, comme les balades vigneronnes ou les pots d'accueils pendant l'été. Des dégustations de vins sont également proposées.



41 000

visiteurs d'avril à octobre 2018 qui ont profité des différentes animations et services.



21 000 €

Total des subventions perçues par la Maison de la Haute Seille en 2018



## JURAFANE

Jurafaune est un parc animalier dédié aux rapaces, à leur valorisation et à leur protection, à Granges-sur-Baume, commune de Hauteroche



L'équipement est propriété de la communauté de communes et l'association Jurafaune est le délégataire. Un autre exploitant y fait également fonctionner un snack en saison.



24 868 €

En 2018, la communauté de communes a aménagé une terrasse pour le snack (4 347 €), ainsi qu'un point de vue offrant une belle perspective sur la reculée de Baume-les-Messieurs depuis le parking du parc (20 521 €).



14 000

visiteurs en 2018.



## ESPACE DE LOISIRS BRESSE HAUTE SEILLE

Dans le but de proposer un maximum de services pour satisfaire les publics, la collectivité s'est entourée de deux exploitants avec lesquels des conventions de partenariat ont été signées :

JuraSplash : pour une durée de 5 ans et qui a fait de l'espace de loisirs de Desnes le 2e plus grand parc aquaglide de France !

La SAS G.B.S : pour une durée de 3 ans pour l'exploitation d'équipements de restauration et d'activités de loisirs nautiques (en l'occurrence de la location de pédalos et de paddles).

Ces conventions permettent à la communauté de communes de percevoir des redevances : basée sur le chiffre d'affaires pour JuraSplash et 5 000 € par an pour la SAS G.B.S.

Un travail important a été mené pour accueillir les visiteurs dans les meilleures conditions, et ce malgré quelques difficultés :

l'invasion de plantes aquatiques qui, lors de la montée des températures, reviennent à la surface. L'équipe verte intercommunale, entre autres, a donc entretenu les berges et évacué ces plantes ;

la gestion du stationnement qui a nécessité la mise en place d'un parking supplémentaire lors de périodes de grandes affluences.



L'espace de loisirs a été inauguré le 24 mai 2018, et son ouverture au public a été initiée le 31 mai.



Tous les enfants des accueils de loisirs Bresse Haute Seille ont pu profiter de ce nouvel équipement



40 000

visiteurs de juin à septembre



511 K€





## LA MAISON DES ETANGS

Gîte de groupe basé à Sergenaux-Les Deux Fays, la Maison des Etangs a une capacité de 36 lits, et propose également une petite salle de réunion et une cuisine équipée à deux pas de la salle des fêtes communale. Le gîte est loué à des particuliers ou des associations directement par Bresse Haute Seille.



## OFFICE DE TOURISME DES COTEAUX DU JURA

En 2018, l'Office de Tourisme est une association qui travaille sur les territoires d'ECLA et de la Communauté de Communes Bresse Haute Seille.

€ 82 262€

L'Office de Tourisme a perçu une subvention de 82 662 € (dont 6 207 € de restant dû sur l'année 2015), en sus de la mise à disposition d'une co-directrice à 80% jusqu'au 30 septembre 2018.

### Accueil sur le territoire de Bresse Haute Seille 2 antennes :

- ◆ Baume-les-Messieurs de juin à septembre inclus (16 479 visiteurs), et l'Espace de Loisirs de Bresse Haute Seille à Desnes en juillet et août (1 983 visiteurs).
- ◆ 1 relais d'information touristiques majeur : la Maison Haute Seille à Château-Chalon
- ◆ 3 relais d'information secondaires : Supermarché Atac à Voiteur, l'épicerie de La Marre, et la Communauté de Communes Bresse Haute Seille (siège à Bletterans)
- ◆ 1 accueil mobile en été : le marché de Bletterans.





# AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

€ 1216 k€

dépenses 2018

€ 1085 k€

recettes 2018

2018



EAU ASSAINISSEMENT GESTION  
DES MILIEUX AQUATIQUES ET  
PRÉVENTION DES INONDATIONS



**1** nouvelle  
compétence

la GEMAPI



**3** COFIL **2** COTEC  
ET

pour la conduite de l'étude sur l'eau  
potable et l'assainissement collectif



**1** SPANC

en pleine mutation pour une  
harmonisation au 1er janvier 2019  
(1142 installations ANC)



**7** Commissions  
aménagement du  
territoire en 2018





## A PROPOS DE LA GEMAPI

### Mise en œuvre de la Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

En 2017, la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations était assurée par deux syndicats présents sur la Communauté de Communes Bresse Haute Seille : le Syndicat Intercommunal du Bassin de la Seille (SIBS) et le Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Brenne (SIAB)



Seules les communes de Hauteroche et de Bonnefontaine sont situées sur le bassin versant de l'Ain

En application de la loi NOTRe, les communautés de communes sont devenues compétentes en matière de GEMAPI au 1er janvier 2018. Ainsi, les communes membres du SIBS étant incluses dans le périmètre de la communauté de communes, le syndicat a été dissout au 1er janvier 2018 afin de transférer la compétence à celle-ci. En revanche, le SIAB, qui met en œuvre la compétence sur d'autres communautés de communes, poursuit ses missions GEMAPI sur son territoire.

## ENLÈVEMENT D'EMBÂCLES

Les embâcles sont des accumulations de débris végétaux qui vont obstruer le lit du cours d'eau. Ils peuvent être à l'origine d'inondations menaçant des biens ou des personnes. Les embâcles en amont des ouvrages d'art sont systématiquement ôtés. 5 embâcles ont été traités en 2018 : 1 à Bletterans, 2 à Ruffey-sur-Seille et 2 à Voiteur (4 300 € TTC)



## PROGRAMME PLURIANNUEL de RESTAURATION et d'ENTRETIEN (PPRE)

Il s'agit d'un programme de travaux d'une durée de 5 ans qui vise à entretenir la végétation de berge (ripisylve). L'entretien de la ripisylve comprend :

- Des éclaircies sélectives sur les formations végétales par des abattages, recépages, élagages ou débroussaillages
- Des éliminations sélectives d'embâcles et de bois morts
- L'élimination des déchets et détritiques rencontrés sur la berge.

Ces opérations sont effectuées selon divers degrés d'entretien (de faibles à modérés).





## PPRE 2018 EN CHIFFRES



**34 km**  
de cours d'eau  
traités en 2018



**4 mois**  
de travail pour une  
association de réinsertion  
(Agate Paysages)



**5 à 15** employés  
chaque jour



**15** réunions de  
chantier



**1 agent**  
mis à disposition  
par le SIDEDEC



**70 000 €**

Coût de l'opération dont 3500 €  
pris en charge par le SIDEDEC

## RENATURATION DU RUISSEAU DE BLANDANS

L'objectif recherché est de recréer une rivière plus naturelle avec un reméandrage et de recréer un écoulement lotique propice au développement de la biodiversité et à la fraie des salmonidés.



210 m de rivière renaturés avec :  
125 m<sup>3</sup> de déblais produits



1 pêche de sauvegarde avant  
comblement de l'ancien lit



10 réunions de chantier



**54 000 €**

Coût TTC des travaux financés à 80% par  
l'Agence de l'Eau

## ETUDE SUR LA REPARTITION DES DEBITS ENTRE RUFFEYSUR-SEILLE ET BLETTERANS

L'article L214-18 du code de l'Environnement (Loi sur l'Eau de 2006) prévoit que le propriétaire d'un ouvrage hydraulique doit réserver un débit minimum au cours d'eau principal.

Au lieu-dit « La Planche de Juhans » à Ruffey-sur-Seille existe un seuil permettant la répartition des débits entre la Seille et le canal de la Molette. Auparavant, le débit de la Seille était principalement réservé au canal de la Molette. Afin de limiter les périodes d'assecs dans la Seille et ainsi garantir un débit minimum pour la survie des espèces, l'ouvrage de la Planche de Juhans a donc été modifié.



2 inventaires piscicoles



3 COPIIL, 2 COTECH et 8 réunions avec les  
différents acteurs (AERMC, Maitres  
d'œuvres, AFB, DDT etc...)



**138 000 €**

Coût TTC de l'étude financée à 80% par l'Agence  
de l'Eau





## DEMANDES D'INTERVENTION POUR DES DOSSIERS DE DÉCLARATION LOI SUR L'EAU

Lorsque des travaux en rivière sont envisagés, le projet est soumis à validation de la DDT. Pour ce faire, un dossier de déclaration ou d'autorisation doit être déposé. La réglementation en cours d'eau étant relativement complexe, certains propriétaires ont fait appel au service GEMAPI pour les conseiller sur les travaux à réaliser et les aider à remplir les dossiers loi sur l'eau.

En 2018, sept dossiers ont donc été traités avec le service GEMAPI : 3 pour des curages de cours d'eau, 3 pour des protections de berge et 1 pour un élagage d'arbres.



## MISE EN PLACE D'UN PEIGNE VÉGÉTAL À RUFFEY-SUR-SEILLE

Au droit de Ruffey-sur-Seille, une érosion de berge en rive droite menaçait un mur se trouvant proche de la chaussée. Pour éviter que l'érosion ne vienne à altérer la résistance du mur et donc la sécurité, une protection de berge par génie végétal (peigne végétal) a été mise en place.

 **25 mètres**

de berge protégés par : 70 pieux plantés sur 2 m de hauteur, 25 m<sup>3</sup> de branche mortes, 4 m<sup>3</sup> de branches locales vivantes, 25 m<sup>3</sup> de terre végétale

 **14 760 €**

Coût de l'opération financée à 80% par l'Agence de l'Eau





## ÉTUDE DE PRÉFIGURATION A L'EXERCICE DE LA COMPÉTENCE GEMAPI SUR LE BASSIN VERSANT DE LA SELLE

 **13 EPCI 6 Syndicats de rivière**

 **2 260 km<sup>2</sup>**

 **800 km de rivière**

Afin d'harmoniser et de coordonner l'exercice de la compétence pour une meilleure cohérence sur l'aménagement de ce bassin versant, Bresse Haute Seille a été désignée en novembre 2017 structure maître d'ouvrage d'une étude de préfiguration à l'exercice de la compétence GEMAPI sur ce bassin versant.

Le 06 mars 2018, le comité de pilotage réunissant les différentes structures actuellement compétentes en GEMAPI a défini précisément les étapes de l'étude de préfiguration. Il a ainsi convenu de réaliser cette étude en partie en interne, notamment sur l'inventaire technique de l'exercice de la compétence GEMAPI (recensement des actions menées sur les milieux aquatiques par les structures compétentes, moyens humains et matériels...) ainsi qu'une phase d'accompagnement externe sur les volets juridique et financier pour la mise en œuvre du choix de gouvernance.



### LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE L'ÉTUDE

1

Etat des lieux de l'exercice actuel de la compétence GEMAPI

2

Proposition de 3 scénarii pour l'exercice futur de la compétence

3

Accompagnement pour la mise en œuvre de la structuration.

**La réalisation de la phase interne nécessite le recrutement d'un chargé de mission qui aura également en charge l'animation de cette étude.**

Le comité de pilotage s'est à nouveau réuni le 04 juillet 2018 afin de valider la clé de répartition financière des 13 EPCI pour le financement de cette étude.

La durée de la mission est estimée à 24 mois pour un montant total prévisionnel de 100 000 € (1 ETP en interne à Bresse Haute Seille + coût de la prestation externe pour l'appui juridique et financier).

L'Agence de l'Eau a confirmé son soutien pour cette étude avec un financement à hauteur de 50 % pour le poste de chargé de mission (qui prendra ses fonctions en janvier 2019) et un financement de 80 % pour la mission du prestataire





# SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

## ETAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES



**4** gestionnaires différents sur le territoire Bresse Haute Seille



**3 800** installations suivies.

Moyenne du nombre de visites / installation depuis la création des services



Chaque gestionnaire a réalisé un nombre différent de campagne de diagnostics sur son territoire.



## Indice de performance des installations

Seules 20% des installations suivies par la communauté de communes sont en conformité avec la réglementation en vigueur.

- Nombre d'installations visitées
- Nombre d'installations conformes
- Taux de conformité



Suite à la création de la Communauté de Communes Bresse Haute Seille, une harmonisation des pratiques de la compétence « Assainissement Non Collectif » sur l'ensemble du territoire est demandée au plus tard le 1er janvier 2019 par les services de l'Etat. Une réflexion sur l'amélioration et la professionnalisation du service a donc été menée en 2018.

**40 réunions de service ont été nécessaires pour proposer une version 2.0 du SPANC de Bresse Haute Seille.**

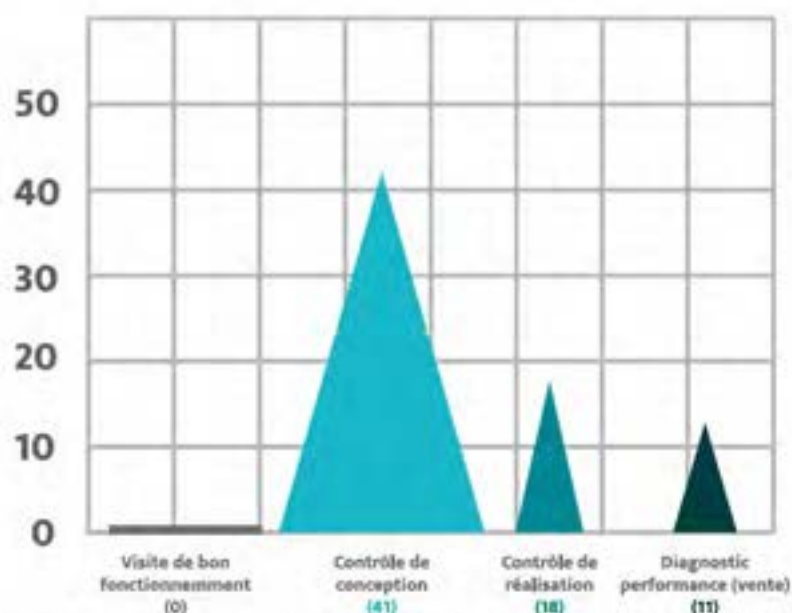
## LES GRANDES ORIENTATIONS DU NOUVEAU SERVICE A L'HORIZON 2019 :

- Une périodicité de contrôle variée selon la composition et l'état de chaque filière (mise en place de 5 périodicités différentes)
- La proposition d'un prêt à l'utilisateur endossé par la communauté de communes pour permettre la réhabilitation de filière ANC
- La mise en place d'une convention d'entretien pour les filières ANC
- Redevances forfaitaires appliquées au service rendu.

Toutes ces dispositions ont un but commun : professionnaliser le SPANC et offrir un véritable service public. Le service Eau-assainissement a également rencontré en septembre 2018 la Communauté d'Agglomération de Belfort afin d'échanger sur leurs pratiques financières et techniques. Une conférence des maires a été organisée afin de présenter aux élus du territoire, et faire valider, le nouveau service proposé par le SPANC avant mise en place en 2019.



## BILAN DE L'ANNEE 2018 SUR LE SPANC EN RÉGIE



En 2018, aucune campagne de visite de bon fonctionnement n'a été réalisée afin de prioriser la réflexion sur le nouveau service.

## SERVICE DE VIDANGE

**58** vidanges réalisées en 2018 (environ 5 % du parc).

**100 m<sup>3</sup>** de boues retraitées en station d'épuration.

LES TYPES D'INSTALLATION VIDANGÉES :

**84 %** fosses toutes eaux  
**14 %** microstations  
**2 %** fosses à lisiers.

## BILAN DES DOSSIERS DE SUBVENTION DÉPOSÉS À L'AGENCE DE L'EAU

20 dossiers de subventions ont été déposés en 2018 pour la réhabilitation de 20 installations d'ANC (environ 2 % du parc)



## LA PRISE DE COMPÉTENCE EAU ASSAINISSEMENT

Une étude de « mise à niveau des services d'Eau potable et d'Assainissement Collectif » a débuté en octobre 2017. Elle a pour double objectifs de :

- Disposer d'une vision technique, administrative et financière sur les services d'Eau potable et d'Assainissement collectif actuels et à terme (vision prospective de mise à niveau) ;
- Etudier l'effet de mutualisation de la prise de compétence par Bresse Haute Seille.



## 4 ETAPES

NECESSAIRES POUR LA CONDUITE DE L'ETUDE

**Phase 1 :** État des lieux de chaque gestionnaire

**Phase 2 :** Définition des objectifs du service cible

**Phase 3 :** Évaluation des coûts d'atteinte du service cible avec l'organisation actuelle ou avec prise de compétence (uniquement sur les services transférés)

**Phase 4 :** Projections financières pour atteindre le service cible dans le cadre de la convergence tarifaire.



A noter que les phases 1 et 2 sont assurées en régie par la communauté de communes et les phases 3 et 4 sont confiées à ACTIPUBLIC & ITINERAIRES Avocats.

Au cours de l'année 2018, 3 comités de pilotage (COFIL) et 2 comités techniques (COTEC) ont été organisés afin de valider les phases 1 et 2 de l'étude en cours :

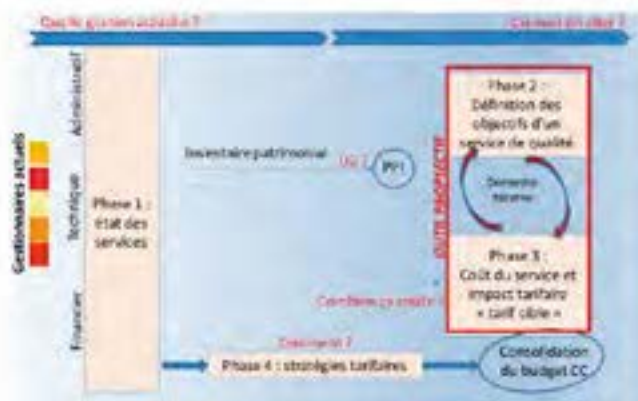
- **17 janvier** : 1er COFIL – Lancement de l'étude : validation de la méthodologie et des bonnes pratiques à adopter durant l'étude
- **26 juin** : 2e COFIL – Phase 1 : validation de l'exactitude des données collectées
- **14 et 15 novembre** : 2 COTEC – Phase 2 : élaboration des critères du service cible (2 scénarii : service réglementaire / service « haute qualité » ; définition et validation de ratios investissement et fonctionnement du service pour la validation de la méthode de dimensionnement du service)
- **12 décembre** : 3e COFIL : validation de la phase 2 définissant le futur service cible de Bresse Haute Seille

Au niveau de l'approche, celle-ci a été modifiée en cours d'étude en raison de la Loi Ferrand du 03 août 2018 relative à la mise en œuvre du transfert des compétences eau et assainissement aux communautés de communes, et qui stipule :

► **MAINTIEN DU TRANSFERT OBLIGATOIRE** de ces compétences au 1er janvier 2020, mais la loi permet aux communes membres d'une communauté de communes, qui n'exerce pas ces compétences, de s'opposer au transfert de l'une ou l'autre, ou de ces deux compétences, avant le 1er juillet 2019 :

- Suppose alors qu'au moins 25% des conseils municipaux représentant au moins 20% de la population délibèrent en ce sens ;
- Le transfert obligatoire de ces compétences interviendra, alors, de plein droit au 1er janvier 2026.

► **REPRÉSENTATION SUBSTITUTION GÉNÉRALISÉE** : elle supprime le retrait des communautés de communes pour les Syndicats exerçant ces compétences et ne regroupant pas des Communes appartenant à moins de 3 EPCI en abaissant le seuil à moins de 2 EPCI.



10 gestionnaires en Eau potable sont désormais concernés par l'étude, soit 55% des gestionnaires sur Bresse Haute Seille



11 gestionnaires en Assainissement collectifs concernés par l'étude, soit 100% des gestionnaires du territoire Bresse Haute Seille :





# ENVIRONNEMENT



**367 k€**

montant des dépenses en 2018



**322 k€**

montant des recettes en 2018



2018



**12 451** Nombre d'heures  
emplois verts



**5** Nombre d'animations tous  
publics (hors CPIE)



**14** Nombre de classes  
sensibilisées par le CPIE



**2** commissions environnement  
en 2018





## NATURA 2000 LES DOSSIERS PHARES EN 2018

Bresse Haute Seille est la structure opératrice des sites Natura 2000 « Bresse jurassienne », territoire de forêts et d'étangs, et « Reculées de la Haute Seille », territoire parsemé de pelouses sèches et de milieux rupestres. L'animation de ces sites prend notamment en compte la gestion et le suivi des habitats et espèces préservés à l'échelle européenne, le partage de connaissances avec les porteurs de projets, les partenaires institutionnels et le grand public, ainsi que l'évaluation des incidences des projets sur ces habitats et espèces.

### NATURA 2000 « BRESSE JURASSIENNE »

ORGANISATION DU CONCOURS GENERAL AGRICOLE « PRATIQUES AGR-ÉCOLOGIQUES PRAIRIES ET PARCOURS »

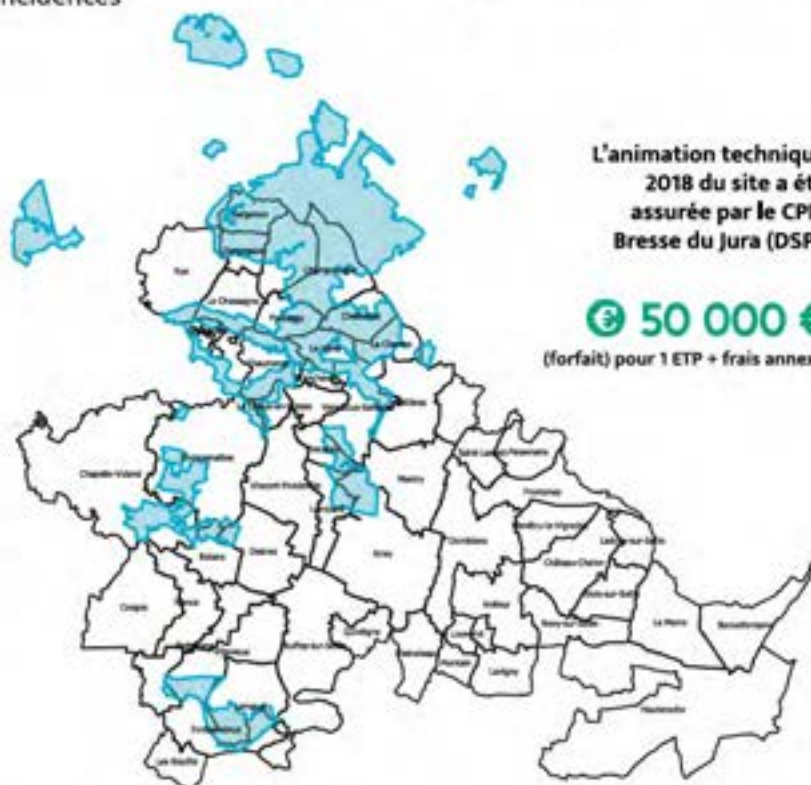
le 29 mai 2018 sur les communes incluses au site Natura 2000.

Cinq exploitants agricoles ont présenté chacun une prairie de fauche à un jury composé d'experts en agronomie (Chambre d'agriculture, Eva Jura), botanique (Conservatoire botanique national FC), écologie (LEGTA de Montmorot) et apiculture (apiculteur professionnel).

La venue du jury est donc un moment privilégié de partage.

La remise des prix lors du comice agricole du territoire, a été l'occasion d'inaugurer **une exposition photographique dédiée aux prairies naturelles de Bresse.**

Le gagnant du concours a quant à lui bénéficié d'un diagnostic fourrager réalisé par la Chambre d'agriculture.



L'animation technique 2018 du site a été assurée par le CPIE Bresse du Jura (DSP).

€ 50 000 €

(forfait) pour 1 ETP + frais annexes

### VERS UN PARTENARIAT CHAMBRE D'AGRICULTURE DU JURA / BRESSE HAUTE SEILLE

Lancement d'une réflexion autour d'un partenariat Chambre d'agriculture du Jura/Bresse Haute Seille pour maintenir, voire améliorer la durabilité des exploitations agricoles du Val de Brenne en accord avec les enjeux écologiques du secteur.





**NATURA 2000  
« RECLÉES DE LA  
HAUTE SEILLE »**



En sus de la poursuite du pâturage conservatoire dirigé sur des pelouses sèches et éboulis à Baume-les-Messieurs par le Conservatoire des Espaces Naturels de Franche-Comté, auquel a été ajouté la gestion des communaux de Bonnefontaine (3 168,70 €), ainsi que de la lutte contre les espèces exotiques envahissantes, une attention accrue a été portée sur le suivi des chiroptères (notamment Minoptère de Schreibers) en transit à la grotte du Dard (Baume-les-Messieurs) en assistance de la CPEPESC.

L'animation du site a été assurée par la chargée de mission environnement de la communauté de communes du 1er janvier au 31 décembre 2018

**€ 4 800 €**

pour 192,75 heures (frais réels)

**OPÉRATION GRAND SITE  
DE FRANCE**

Le 18 septembre 2018, le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire a validé la demande de Bresse Haute Seille d'entrer dans la démarche Grand Site de France « Vignobles et reculées du Jura ».



**Réseau des  
Grands Sites  
de France**

13 communes, pour certaines couvertes par l'un des deux sites classés emblématiques du territoire (le vignoble du Château-Chalon et la reculée de Baume-les-Messieurs), travailleront prochainement ensemble à la définition d'un programme d'actions qui permettra, entre autres, le maintien des paysages d'exception, la valorisation des produits du terroir, un meilleur accueil des visiteurs et engagera un travail sur la transition écologique et énergétique.





## QUELQUES TEMPS FORTS

### EDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

Education à l'environnement dans les écoles : Interventions du CPIE Bresse du Jura auprès de 14 classes de primaire durant l'année scolaire 2017/2018. Les classes de primaire ont pu bénéficier de trois séances par programme, et les classes de maternelle de deux séances.

Classe et école	Thème
GS/CP de Ailly	A la découverte de la rivière
MS/GS de Sellères	La biodiversité au jardin
TPS/PS/MS de Voinne	La biodiversité au jardin
GS/CP de Voinne	La biodiversité au jardin
CE1/CE2 de Voinne	La rivière dans le paysage
CM1/CM2 de Voinne	La rivière dans le paysage
GS/CP de Sellères	La biodiversité au jardin
CE1/CE2 de Sellères	La biodiversité
TPS/PS/MS/GS/CP de Chapelle Volant	La biodiversité au jardin
CE2/CM1/CM2 de Reims	Une loi pour la biodiversité
CP/CE1 de Montan	Une zone humide - La mare
CP/CE2 de Doublins	La biodiversité au jardin
PS/MS Hastièreche	La biodiversité au jardin
CE2/CM1 Hastièreche	Autour de nous le paysage

### LUTTE CONTRE L'AMBROISIE

l'exemple du suivi et de la lutte réalisés sur l'ambrosie depuis plusieurs années par les référents communaux et intercommunaux de la collectivité, en partenariat avec la FREDON, a été présenté lors d'un comité de pilotage « ambrosie » à l'échelle du département en Préfecture.

Les difficultés rencontrées par les gestionnaires de voirie et les agriculteurs ont également pu être abordés.

Les interventions de lutte se sont accentuées au cours de l'été 2018, durant lequel de nouvelles taches ont été découvertes (515 taches recensées contre 406 en 2016).

**3 107 €** Convention de lutte contre l'ambrosie avec la FREDON



**11 500 €** Coût de l'opération en 2018

### ÉQUIPE VERTE

L'équipe d'emplois verts mise à disposition du territoire intercommunal par Agate Paysages, et composée de 14 personnes en insertion professionnelle (CDDI de 26h) et 1 encadrant technique (CDI de 35h), a effectué 12 451 heures de chantier en 2018, réparties comme suit :

**2 942 heures** de mise à disposition des communes du territoire (100 heures emplois verts gratuites par commune, puis 5,94 € de l'heure)

**76 500 €** Coût de la convention 2018 conclue entre Agate Paysages le Conseil départemental et Bresse Haute Seille

**9 509 heures** de chantiers intercommunaux

Le nombre d'heures travaillées ayant augmenté de manière non négligeable depuis 2017 (10 094h alors), la convention de partenariat a été rediscutée fin 2018 avec un coût annuel à la hausse dès 2019.

#### Equipe verte

- Répartition des heures intercommunales en 2018 -



- Chantiers environnement/paysage (mares, milieux ouverts, murs en pierre sèche...)
- Lutte contre les espèces végétales invasives
- Aménagements touristiques (sentiers, belvédères, terrasses...)
- Espaces touristiques intercommunaux (Maison de la Haute Seille, Jarraferne, Base de loisirs, Maison des Etangs)
- Autres espaces intercommunaux (médialthèques, sites péri-clocaux, ZAF, terrains de sport...)
- Divers CCEIS



# ENFANCE JEUNESSE

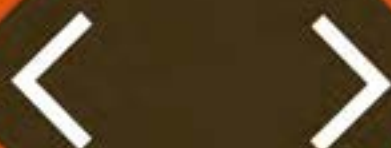


132

enfants accueillis en  
moyenne durant les  
vacances scolaires  
(162 en été)

89

enfants inscrits à l'accueil  
des mercredis après-midi  
sur le site de Domblans



2018



74

assistants maternels  
actifs pendant les temps  
d'animation du relais



1 109 k€

montant des dépenses en 2018



601 k€

montant des recettes en 2018



3

commissions enfance  
jeunesse en 2018





## RELAIS ASSISTANTS MATERNELS ITINÉRANT

Le Relais assistants maternels itinérant est un lieu d'information et d'animation à destination des assistants maternels, des parents et des enfants. Le Relais conseille sur le métier d'assistant maternel, forme les assistants maternels en exercice, et apporte un appui juridique. Il est aussi l'interlocuteur privilégié des parents sur les questions de la parentalité et du développement de l'enfant.

### PERMANENCES ADMINISTRATIVES

 202

assistants maternels agréés sur le territoire de Bresse Haute Seille dont 152 actifs.



L'achat d'un nouveau logiciel de gestion RAM au cours de l'année 2017 a permis un affinement du nombre de contacts en 2018 (augmentation de 70% par rapport à 2017).

### TEMPS DE JEUX DU RELAIS

Sur 152 assistants maternels actifs, 74 fréquentent les temps de jeux du relais.

Ces temps sont organisés chaque semaine en période scolaire sur les communes de Bletterans, Chaumergy, Commenailles, Domblans, Hauteroche, Sellières, et Voiteur (psychomotricité uniquement).

### DES ANIMATIONS TOUTE L'ANNÉE

Le RAMI organise régulièrement des événements au cours de l'année :



**POUR LES ENFANTS**  
Des séances de Bébés lecteurs, spectacle de Noël...



**POUR LES PARENTS**  
Des conférences, et autres rencontres, puces de puériculture...





## LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS

Le Lieu d'accueil enfants parents propose un temps de rencontre et d'échanges pour les parents et leurs enfants (moins de 4 ans) le mercredi de 8h30 à 11h30 dans les locaux de l'accueil de loisirs de Bletterans. Ce lieu privilégie la parole et les échanges pour accompagner et favoriser les relations parents-enfants et les rencontres entre enfants. C'est également un espace de jeux pour les enfants accompagnés de leurs parents et un lieu de socialisation pour les jeunes enfants.



53

En 2018, 53 familles différentes ont été accueillies, avec en moyenne 7 familles et 8 enfants par séance.

## ACCUEILS DE LOISIRS EXTRASCOLAIRE

Sur le territoire Bresse Haute Seille, 4 accueils de loisirs accueillent les enfants de 3 à 13 ans, selon les sites, quelle que soit leur commune d'origine durant les vacances scolaires :

	Bletterans	Commenailles	Sellières	Domblans
<b>Quand ?</b> <i>* sauf Noël</i>	Vacances scolaires* <b>11 SEMAINES</b>	Vacances scolaires* <b>7 SEMAINES</b>	Vacances scolaires* <b>6 SEMAINES</b>	Vacances scolaires <b>14 SEMAINES</b>
<b>Accueil</b>	De 7h45 à 18h	De 8h à 18h	De 7h30 à 17h30	<b>De 7h30 à 18h15</b>
<b>Qui / capacité d'accueil</b>	20 Enfants 3 à 5 ans 40 Enfants 6 à 13 ans	40 Enfants 6 à 13 ans	40 Enfants 4 à 11 ans	24 enfants 3 à 5 ans 36 enfants 6 à 11 ans
<b>Repas</b>	Avec ou sans repas cantine de l'école Goûter compris	Avec repas issus de la cuisine centrale de Lons le Saunier Goûter compris	Repas tirés du sac Goûter compris jusqu'aux vacances de printemps 2018 puis Avec ou sans repas 1001 repas Goûter compris	Avec ou sans repas 1001 repas Goûter compris
<b>Activités</b>	<b>Multi activités</b>	<b>Activités pleine nature</b>	<b>Multi activités</b>	<b>Multi activités</b>
<b>Inscriptions</b> <b>Petites vacances</b>	2 jours min. / semaine A la journée + de 6 ans A la ½ journée 3-5 ans	2 jours min. / semaine A la journée	2 jours min. / semaine A la journée + de 6 ans A la ½ journée 3-5 ans	2 jours min./ semaine A la journée + de 6 ans A la ½ journée 3-5 ans
<b>Inscriptions</b> <b>Vacances d'été</b>	A la semaine + de 6 ans 2 jours min. / semaine pour les 3-5 ans	2 jours min. / semaine A la journée	A la semaine + de 6 ans 2 jours min. / semaine pour les 3-5 ans	2 jours min./ semaine A la journée + de 6 ans A la ½ journée 3-5 ans





## TARIFS 2018 MAINTIEN DES TAUX D'EFFORTS

Les tarifs de l'accueil de loisirs sont en fonction des revenus des parents.

	1 enfant	2 enfants	3 enfants et +
<b>Taux d'effort en %</b>	0,0365 %	0,0315 %	0,028 %
<b>Tarifs plancher CAF</b> (famille avec un revenu mensuel de 674.32 €)	0,25 € / heure	0,21 € / heure	0,19 € / heure
<b>Tarifs plafond CAF</b> (famille avec un revenu mensuel de 4 864.89 €)	1,78 € / heure	1,53 € / heure	1,36 € / heure

Le site de Commenailles, géré par le CPIE Bresse du Jura (DSP), applique les tarifs de la collectivité.

## LES ACTIVITÉS DURANT LES VACANCES SCOLAIRES 2018

### Thématiques 2018

**Bletterans** : + 6 ans : le nouvel an chinois / les esquimaux / les géants et liliputiens / voyage dans le temps / l'Égypte ancienne / tout est permis

- 6 ans : le carnaval / les jeux olympiques / les contes célèbres / magie et monde merveilleux / l'Égypte / les jouets d'autrefois

**Commenailles** : la semaine en carton / c'est le chantier

**Domblans** : Le Japon et sa culture / Kermesse et fête foraine / La paléontologie / La Grèce et l'Égypte

**Sellières** : bienvenue chez les schtroumpfs / A l'aventure / Sellières music awards

Effectif moyen par semaine durant les vacances scolaires (hors été et Noël)



Effectif moyen par semaine durant les vacances d'été



### Thématiques 2018

**Bletterans** : + 6 ans et - 6 ans : la fête foraine / planète à l'envers / le far west / le journalisme / incroyables talents

- 6 ans : la fête foraine / planète à l'envers / le far west / les métiers / les marionnettes + 1 mini camp : Camping à Chaussin - 3 jours, 2 nuits - 16 enfants de 7 à 13 ans

**Commenailles** : attention IVNIS / au bord des chemins / les aventuriers de Commenailles / comme des Sauvages

**Domblans** : Les couleurs / les pays / les mondes marins + 2 mini camps : à Bellecin - 5 jours, 4 nuits - 19 enfants de 7 à 11 ans à la ferme de l'âne Eria - 3 jours, 2 nuits - 20 enfants de 3 à 6 ans (2 camps du 9 au 11 et du 12 au 13 juillet)

**Sellières** : Viens prendre l'air / l'univers de mario bros / 100% sport





## NOUVEAUTÉ EN 2018

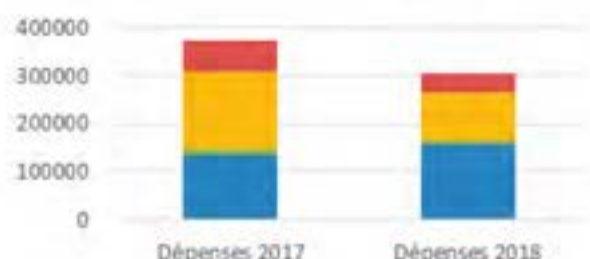
En 2018, Bresse Haute Seille a initié la mise en place d'un nouveau service pour les plus de 12 ans : l'accueil jeunes. Celui-ci a ouvert une semaine en été et une autre durant les vacances d'automne, et a bénéficié à 15 jeunes du territoire.

L'accueil jeunes est géré par le CPIE Bresse du Jura (DSP), qui applique les tarifs de la collectivité.



## BILAN FINANCIER DU SERVICE EXTRASCOLAIRE EN 2018

### Dépenses de fonctionnement



■ Bletterans ■ Commenailles ■ Domblans ■ Sellières

### Recettes de fonctionnement



■ Bletterans ■ Commenailles ■ Domblans ■ Sellières

Les changements entre 2017 et 2018 sont dus à des baisses de charges de personnel, de nouvelles répartitions entre les missions périscolaire et extrascolaire, et des dépenses moindres en terme de transports et les fournitures d'activités.

## ACCUEILS PÉRISCOLAIRE

La compétence « Périscolaire » est facultative pour les EPCI. Seule l'ancienne Communauté de Communes des Coteaux de la Haute Seille la mettait en œuvre au 31/12/2016.

Suite au conseil communautaire du 06 septembre 2018, les élus de la Communauté de Communes Bresse Haute Seille ont fait le choix de l'extension de la compétence périscolaire à l'ensemble du territoire, qui sera effective à la rentrée scolaire 2019.

Afin de pouvoir prendre cette compétence, le dernier trimestre 2018 aura servi au lancement d'un diagnostic sur les futurs sites périscolaires. Cette mission a été réalisée en interne.

En parallèle de cette décision, la compétence est toujours mise en œuvre sur les sites de Domblans, Montain, Plainoiseau et Voiteur.

## MERCREDIS

L'accueil périscolaire sur le site de Domblans s'effectue le mercredi après-midi jusqu'en juillet 2018 puis toute la journée du mercredi à compter du 1er septembre 2018. Cette modification a occasionné une augmentation de la fréquentation donc des heures réalisées.

★ ★ ★ 164  
Nombre d'enfants  
bénéficiaires

🕒 5 154  
Nombre d'heures  
d'accueil sur 2018

## AUTRES TEMPS PÉRISCOLAIRES

Sur chaque site périscolaire (Montain, Plainoiseau, Domblans et Voiteur), les enfants peuvent être accueillis matin, midi et soir. Les TAP ont été poursuivis jusqu'en juin 2018 sur ces quatre sites gérés par la communauté de communes ; depuis la rentrée scolaire 2018, ils sont en place uniquement sur le site de Domblans. En effet, la communauté de communes se calque sur l'avis des communes qui gèrent la compétence scolaire, et qui pour la plupart ont souhaité revenir à la semaine de quatre jours. Pour compenser cela et permettre aux familles d'avoir un accueil le mercredi matin, l'accueil de loisirs est ouvert les mercredis matin à Domblans.



# SPORTS



**147 k€**

montant des dépenses en 2018



**8 k€**

montant des recettes en 2018



2018



**51**

Nombre d'associations sportives



**10**

Nombre d'associations subventionnées



**20**

Nombre d'équipements gérés



**4**

commissions sport en 2018









## HARMONISATION DES COMPÉTENCES

L'ancienne Communauté de Communes des Coteaux de la Haute Seille gère les équipements sportifs de son territoire en lieu et place des communes. Au vu du rôle fédérateur et social du sport sur le territoire, et après plusieurs réunions, le conseil communautaire a décidé fin 2017 d'étendre la compétence « gestion des équipements sportifs » à l'ensemble de son territoire pour 2018 et de différer l'harmonisation de la compétence.



## ÉQUIPEMENTS SPORTIFS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

En harmonisant l'exercice de sa compétence sur l'ensemble du territoire, l'EPCI a ajouté 15 équipements sportifs à son parc de bâtiments, le portant ainsi à 20.

Un travail, en partenariat avec les clubs, a donc été amorcé en 2018 et se poursuivra en 2019 sur le recensement, entre autres, de tous les contrats (fluides) mais aussi des besoins (réfection et accessibilité, économie d'énergie...), afin de simplifier et d'uniformiser la gestion de ces équipements.

Budgétairement, en 2018, 55 296 € ont été dépensés en investissements et 51 227 € en fonctionnement.

Des projets d'investissement importants ont été impulsés dès la fin 2018, entre autre la pose d'éclairages sur les stades de Passenans et Bletterans et le changement des douches des vestiaires de Chapelle-Voland.

Commune	Équipement sportif
Bletterans	Boulodrome
	Local vélo
	Salle de judo / danse
	Gymnase
	Pistes d'athlétisme
	Stade de football - vestiaires
	Tennis / pool house
	Piste de stock car
	Salle de boxe
Chapelle-Voland	Stade de football - vestiaires
Commenailles	Stade de football - vestiaires
Commenailles	Tennis
Domblans	Stade de football - vestiaires
	Skate-park
Hauteroche (Crançot)	Stade de football - vestiaires
La Marre	Stade de football - vestiaires
Passenans	Stade de football - vestiaires
Sellières	Stade de football - vestiaires
	Piste de motocross
Voiteur	Dojo



## LES ASSOCIATIONS SPORTIVES

L'ancienne Communauté de Communes des Coteaux de la Haute Seille versait au titre d'une compétence facultative des subventions aux clubs sportifs en lieu et place des communes. L'avenir de cette compétence a été étudié en 2018 pour une harmonisation en 2019.

En l'occurrence, afin de préserver un lien entre les communes et les associations sportives, il a été décidé que les communes prendraient à leur charge les subventions d'activité ainsi que les manifestations sportives d'intérêt local.

La communauté de communes, quant à elle, prend à sa charge les subventions relatives à ses compétences « Développement des pratiques sportives en lien avec le projet de territoire » et « soutien aux manifestations nationales, régionales et départementales se déroulant sur le territoire ».



€ **47 651 €**

de subventions versées en 2018





# VOIRIE

€ 1 605 k€

dépenses 2018

€ 52 k€

recettes 2018

2018



**510 km**

longueur des voies communautaires



**674 km**

Longueur d'accotements fauchés



**3** Nombre d'ouvrages  
d'art repris en 2018



**2** Commissions  
voirie en 2018 + 1 sous  
commission





W



WIRTGEN

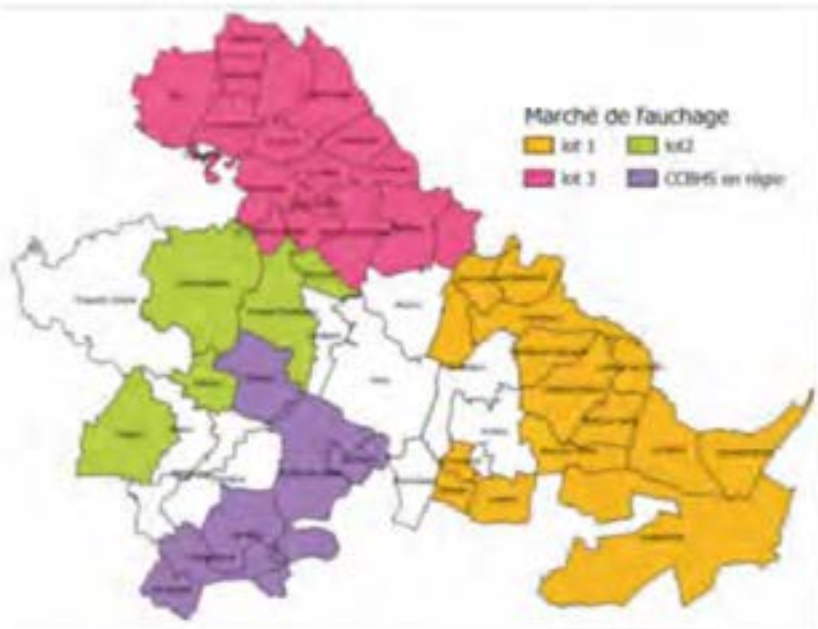
SOLOC



WIRTGEN

WIRTGEN





## HARMONISATION DE LA COMPÉTENCE VOIRIE

La compétence « Création, aménagement et entretien de la voirie » est optionnelle pour les communautés de communes. Sa mise en œuvre diffère entre les anciennes communautés de communes « Bresse-Revermont » et « Coteaux de la Haute Seille » jusqu'au 31/12/16. La nouvelle Communauté de Communes Bresse Haute Seille se devait d'harmoniser la compétence sur l'ensemble du territoire intercommunal pour l'année 2018. Cela comprend notamment :

### EXTENSION DES TRAVAUX DE FAUCHAGE

L'extension des travaux de fauchage des accotements à l'ensemble des voies communautaires de l'ancien territoire des Coteaux de la Haute Seille.

Un nouveau marché est notifié le 23 avril 2018. Il est établi pour une période d'un an renouvelable 3 fois et comprend 3 lots (voir carte).

10 communes continuent à faire les travaux elles-mêmes et sont remboursées selon le montant de la CLECT par la Communauté de Communes. Bresse Haute Seille intervient également en régie sur 7 communes. Ce nouveau marché a permis d'intégrer une nouvelle prestation « lamier ». Ainsi, 28 Km de haies ont été taillées en 2018.

Pour rappel, cette prestation du lamier ne peut débuter avant le 1er septembre pour la protection des nids d'oiseaux et espèces protégées.

Voici comment s'organisent ces deux missions :

### EXTENSION DES TRAVAUX DE CURAGE

Les travaux de curage ont été étendus dès 2018 à l'ensemble des fossés en bordure de voies communautaires sur l'ancien territoire des Coteaux de la Haute Seille. Le marché arrive à terme et une nouvelle consultation devra se faire en 2019



**20 km** de fossés sur 22 communes ont été curés en 2018

### NOUVEAU MARCHÉ TRAVAUX DE VOIRIE

En parallèle, un nouveau marché à bon de commande « travaux de voirie » a été notifié le 23 avril 2018 au groupement d'entreprises Bonnefoy TP / Eiffage. Ce marché est établi pour une période de 1 an, renouvelable 3 fois pour un montant de 1 000 000 € TTC maximum par période.

Dans un souci de continuité avec le technicien voirie arrivé en novembre 2017, la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage du SIDEDEC s'est prolongée le premier trimestre 2018 pour un montant de 15 987 €. Le SIDEDEC avait pour missions l'assistance dans le suivi des travaux, l'estimation des travaux, l'aide à la consultation des entreprises, et l'établissement des bons de commande.





## ENTRETIEN DE VOIRIE

Les communes réalisant leur fauchage (11) ont été remboursées d'un montant total de 21 332,00 € TTC. Pour rappel, la circulaire du 15 mai 2013 a instauré l'obligation de détection d'amiante et HAP (hydrocarbures aromatiques polycycliques) dans les enrobés. Lors de travaux sur chaussées existantes, les maîtres d'ouvrages doivent informer les entreprises de la présence ou de l'absence de ces constituants



Mission	Coût 2018 (en TTC)	Nb communes	Observations
Voirie	740 721,00 €	31	45 chantiers
Analyse amiante et HAP	13 200,00 €	20	20 chantiers
Enrobé à froid	8 720,85 €	19	60 Tonnes
Fauchage (MBC)	77 870,40 €	38	674 km
Fauchage (CCBHS)	21 216 €(net de taxe)	6	
Lamier (MBC)	6 587,06 €	15	28 km
Curage	32 985,00 €	22	20 km
<b>TOTAL :</b>	<b>901 300,31€</b>		

## MATÉRIEL VOIRIE

Une épaveuse (matériel de fauchage) a été cédée pour un montant de 32 500 € net de taxe.



④ 103 000 €  
PONT DE  
RUFFEY-SUR-SEILLE



④ 295 000 €  
MUR DE  
FRONTENAY



④ 395 000 €  
PONT DE  
TOULOUSE-LE-CHÂTEAU

## OUVRAGES D'ART

Description	Coût MOE 2018 (TTC)	Coût entreprise (TTC)	Subvention perçue
Pont sur le Serein (Le Louverot)			19 899,00 €
Pont de Ruffey-sur-Seille	1 161 600 €	1 063 416,68€	
Mur de Frontenay	22 320,00 €	312 431,88€	
Pont de Toulouse-le-Château	11 010,00 €	282 319,02€	
<b>TOTAL :</b>	<b>44 946,00 €</b>	<b>701 092,58 €</b>	<b>19 899,00 €</b>



# BÂTIMENTS ÉQUIPEMENTS SPORTIFS



2018



**63** Sites gérés



**17** Véhicules appartenant à Bresse Haute Seille



**18** Sinistres traités







## UNE NOUVELLE MISSION DANS LA COLLECTIVITÉ

Le nombre de bâtiments et d'équipement en propriété ou gestion par la collectivité est aujourd'hui conséquent, et le sera encore plus avec les prises de compétences en cours. Un poste de gestionnaire du patrimoine bâti a donc été créé en août 2018.



### 2 OBJECTIFS

- Assurer l'adaptation du bâti aux besoins des services et à leurs évolutions
- Préserver la valeur économique et technique des bâtiments, équipements sportifs tout en respectant les obligations réglementaires.

### RÉPARTITION DU NOMBRE DE SITES PAR COMPÉTENCES



- Pôle Administratif et technique
- Pôle Culturel
- Pôle Péri et extra-scolaire
- Pôle sportif
- Locaux commerciaux
- Locaux tourisme
- Aire de jeux
- Médical

Le technicien participe à l'analyse des besoins en matière de construction (appui technique interservices). Il diagnostique le patrimoine bâti existant et fait réaliser les diagnostics réglementaires (amiante, plomb, électricité, gaz, sécurité incendie, qualité de l'air, aire de jeux...). Il analyse les besoins en matière d'entretien et de maintenance et les met en place (appel d'offres, souscription et suivi des contrats de maintenance).

### ASSURER L'ADAPTATION DU PARC AUTOMOBILE AUX BESOINS DES SERVICES

Le technicien participe à l'analyse des besoins de la collectivité et au diagnostic de la flotte de véhicules. Il a à charge de faire réaliser les contrôles techniques et pollution, de présenter les besoins de réparations et de participer aux démarches administratives en cas de sinistre. Un prêt de véhicules auprès des partenaires étant possible, le technicien s'assure du remplissage des documents d'appui.



### RÉPARTITION DU NOMBRE DE VEHICULES PAR SERVICE



- Enfance jeunesse
- EHPAD
- Equipe verte
- Tourisme
- Voirie
- SPANC
- Administration générale

### Assurer l'adaptation des contrats d'assurance aux besoins des services et de suivre les contrats.

Le technicien doit harmoniser les contrats, participer à la rédaction et faire appliquer une procédure « effraction », et est la personne contact pour le traitement et le suivi de dossier en cas de sinistre.



## ÉTAT DES LIEUX 2018

L'année 2018 a été consacrée essentiellement à la visite des bâtiments pour effectuer un diagnostic le plus précis possible de leurs installations, identifier les problèmes rencontrés, faire réaliser les interventions et travaux les plus urgents (sécurité incendie, vitrages abimés...) et préparer les budgets 2019.



### TRAVAUX

Entre autres travaux réalisés, peuvent être évoqués :

Réfections de portes et de toiture sur la zone artisanale de Sous Moulin (14 775 €)

Entretien de pompe à chaleur et chaudière (1 935 €)

Robinetterie (396 €) et entretien de hotte VMC (765 €)

Contrôle des extincteurs



### RECENSEMENT DES CONTRATS D'ASSURANCE

Le travail d'harmonisation des assurances a débuté, par un recensement des contrats existants et leurs clauses.

18 sinistres ont également été déclarés sur le deuxième semestre 2018.



# CULTURE

€ 550 k€  
dépenses 2018

€ 123 k€  
recettes 2018



2018



16

associations  
culturelles soutenues



3 159

Nombre de  
participants aux  
animations de la  
médiathèque



4

Commissions  
culture en 2018







## LES CULTURALES

La publication « Les Culturelles » est un service mis en place depuis plusieurs années par la collectivité pour diffuser la programmation culturelle, aux habitants du territoire. Distribuée par les mairies dans toutes les boîtes aux lettres des communes, elle est devenue un outil de communication incontournable.

La programmation 2018 a proposé une cinquantaine d'événements répartis sur toute l'année de la manière

TYPE D'ORGANISATEUR PRINCIPAL



NOMBRE D'ÉVÈNEMENTS INSCRITS AU PROGRAMME DES CULTURALES PAR TYPE D'ORGANISATEUR



## UN CONTRAT TERRITORIAL D'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (CTEAC)

Ce contrat, signé entre la Communauté de Communes des Coteaux de la Haute Seille et la DRAC FC pour la période 2015-2018, s'est conclu en juin. La dynamique de ce projet, saluée par la DRAC, a permis le renouvellement en septembre de cette initiative pour les trois prochaines années, portée par la nouvelle communauté de communes avec, comme opérateurs, le Moulin de Brainans, et l'Instand'Art. La nouvelle thématique proposée est « Temps, Mémoire et Territoire ».

30 000€ dont 50% financés par la DRAC



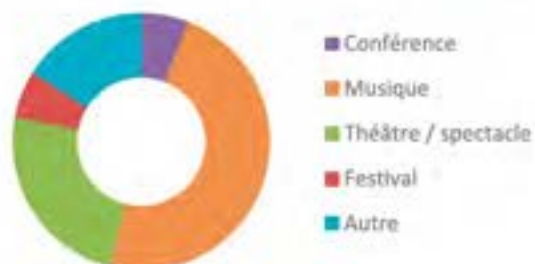
### Les événements financés par Bresse Haute Seille en 2018 :

Un concert avec Elsa et M'sieur Tibo deux artistes du Tremplin Zik

Un spectacle théâtral - « les 7 jours de Simon Labrosse »

5 338€ Coût total (dont programme)

### THÉMATIQUE DES ÉVÈNEMENTS INSCRITS EN 2018





## SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES

€ 66 200€

En 2018, 16 associations ont été soutenues pour la réalisation d'événements à rayonnement intercommunal.

### UNIVERSITÉ OUVERTE

Bresse Haute Seille organise chaque année 3 rencontres/conférences par an sur des thèmes variés. En 2018, les communes d'accueil étaient : Mantry, Passenans et Sergenaux.

Ces conférences sont organisées à chaque fois sur une commune différente pour couvrir l'ensemble du territoire.

€ 780 €

### CONTES EN CHEMIN

Bresse Haute Seille est un territoire rural de 54 communes couvert par un réseau de sentiers de randonnée inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnée du Jura.

La collectivité valorise depuis 6 ans ce réseau en proposant des randonnées théâtralisées et/ou contées ouvertes à tous publics chaque 3e WE de juillet.



€ 6 500 €

### MÉMOIRE LOCALE



L'association B.R.E.S, porteuse du projet « mémoire locale », a poursuivi en 2018 la collecte de témoignages d'habitants du territoire sur des sujets divers et variés. Ces témoignages, sous forme de récits et vidéos sont disponibles sur : <https://racontemai-bressehauteseille.com> Le comité de lecture se réunit environ fois par mois, afin de relire, corriger les témoignages.

€ 1 350 €







 **7,92 ETP**  
dont 0.52 pour l'entretien  
des locaux

 **63**  
bibliothécaires bénévoles  
(51 en 2017)

## LA MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE

 **6 SITES**  
sur le territoire

BLETTERANS / COMMENAILLES / HAUTEROCHE  
PLAINOISEAU / SELLIÈRES / VOITEUR

### PERMANENCES HEBDOMADAIRES / OUVERTURES TOUT PUBLIC

	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi	TOTAL
Bletterans	9h30 - 12h30	14h - 19h			14h - 17h	11h00
Commenailles		10h - 12h 14h - 18h		14h - 18h	14h - 17h	12h00
Hauteroche		14h - 18h	15h - 18h		10h - 13h	10h00
Plainoiseau		14h - 17h30		14h - 18h	10h - 12h 14h - 17h	14h30
Sellières		14h - 18h		14h - 18h	10h - 12h	10h00
Voiteur	10h - 12h	10h - 12h 14h - 18h		16h - 18h	10h - 12h 14h - 17h	14h30

En dehors de ces accueils tous publics, la médiathèque est ouverte aux accueils de classe, aux bébés lecteurs, et également pour des conférences, expositions...



BLETTERANS



COMMENAILLES



HAUTEROCHE



PLAINOISEAU



SELLIÈRES



VOITEUR



## MISE EN ROUTE DU MÉDIA PASS

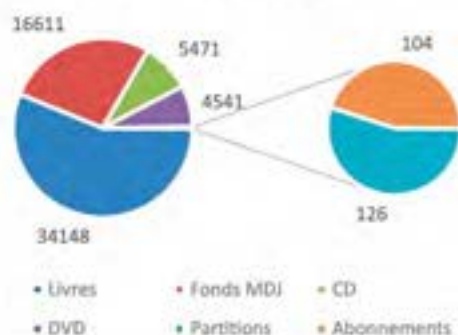
Un nouveau service, le Mediapass : l'abonnement à la médiathèque permet désormais l'accès, sans frais supplémentaires, aux 6 sites du réseau et ainsi l'accès à plus de 55 000 documents (livres, CD, DVD, partitions, magazines).

## LES COLLECTIONS

Au 31/12/18, la communauté de communes possède 44 263 documents en fonds propres. Pour compléter ses collections, elle emprunte 19 598 documents à la médiathèque départementale du Jura (MDJ) afin de proposer 63 861 documents au public.



Types de documents proposés

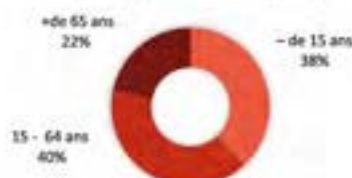


## LES ABONNÉS

Evolution du nombre d'abonnés



Typologie des abonnés par âge



**91 %** des abonnés actifs habitent la CCBHS.

**1 habitant / 10** du territoire est inscrit à la médiathèque intercommunale.

# MON MÉDIA PASS'

Il permet, entre autres :



La consultation sur place, accès gratuit à l'information sur les ressources au plan local ou national



L'accès à 11 ressources numériques sélectionnées gratuites (prestation Jumel/MDJ)



Les prêts et réservations de documents, avec élargissement à la bibliothèque numérique de Jumel et aux autres médiathèques du Jura



La présentation de sélections : écoutes musicales, tables thématiques ;



Informatique : accès aux principaux logiciels bureautiques, connexion Internet sécurisée (dont WIFI), espace personnel sécurisé, accompagnement aux outils informatiques ;



L'accès à un service de portage à domicile.








## LES ANIMATIONS ET AUTRES ÉVÈNEMENTS

	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	TOTAL
Bletterans	9h30 - 12h30		14h - 19h			11h00
Commenailles		10h - 12h	14h - 18h		14h - 17h	12h00
Hauteroche			14h - 18h	15h - 18h	10h - 13h	10h00
Plainoiseau			14h - 17h30		14h - 18h	14h30
Sellères			14h - 18h		14h - 18h	10h00
Voiteur	10h - 12h	10h - 12h	14h - 18h		16h - 18h	14h30

 **49** classes du territoire accueillies



**128**

séances sur des thèmes divers et variés : enquêtes, Histoire, les monstres et sorcières...






**3 159**

participants en 2018

En dehors des accueils sur sites, les classes n'ayant pas pu se déplacer ou n'ayant pu venir qu'une seule fois, ont pu bénéficier de prêts de documents.

D'autres séances et événements sont organisés régulièrement au cours de l'année :

-  Séances de Bébés lecteurs, L'heure du conte et Mamie Raconte, soirées pyjama, les Séances livres et musique, interventions hors les murs au collège de Bletterans, Atelier journal...
-  Initiations à l'informatique
-  Conférences, vernissages d'expositions, soirées pour tous

Le réseau a proposé des accueils de groupe tout au long de l'année 2018. Cela a représenté :

**19h30 /semaine**

dédiées aux accueils de groupes

**10h /semaine**

d'accueils et d'animations

**90h /mois**

(478,75 heures d'accueil à l'année pour 346 séances, et 870 heures de préparation)

## LA CARRIADE

La Carriade est un pôle intergénérationnel de services et d'animations, situé à Hauteroche.

C'est également un relais des activités effectuées par différents services de la collectivité (RAMI, médiathèque...).

Ce lieu est composé d'un espace administratif, d'une médiathèque, d'un espace informatique, d'un espace de jeux et d'une salle d'animation. Il est géré par deux animatrices à temps partiel (17h30 et 17h), aidées sur les activités par des bénévoles. Des intervenants utilisent régulièrement la Carriade pour des animations culturelles et sportives.



### DES ANIMATIONS POUR TOUS LES ÂGES

Diverses animations ont été organisées à la Carriade tout au long de l'année 2018 (hors activités du réseau médiathèque) : de la sophrologie, du fitness/pilates/zumba proposés par des intervenants extérieurs ; des ateliers de peinture une fois par mois ; des ateliers « Journal » en partenariat avec l'ALSH de Crançot et le Foyer d'accueil Spécialisé La Tillette deux fois par semaine en période scolaire ; des ateliers du « temps libre » une fois par semaine avec le foyer rural ; 4 expositions et 3 vernissages ; 1 spectacle grand public et des projections de film pour l'ALSH de Crançot ; la Fête de la musique ; 2 matinées jeux de société ; 1 journée portes ouvertes ludique ; 2 conférences et participation à des événements nationaux (dictée francophone, Téléthon...).



# CIAS BRESSE HAUTE SEILLE

CENTRE INTERCOMMUNAL  
D'ACTION SOCIALE

2018

## Bresse Haute Seille

D'ACTION SOCIALE

CENTRE INTERCOMMUNAL

Le Centre Intercommunal  
d'Action Sociale Bresse  
Haute Seille (CIAS) a pour  
mission de gérer l'EHPAD et la  
résidence autonomie de Bletterans  
(foyer logement)



## EHPAD JARDIN DU SEILLON

 **2012** Année d'ouverture

 **40** Places en hébergement permanent et 2 en hébergement temporaire

 **6** Places en accueil de jour

 **90** Âge moyen des résidents

 **24.7** Nombre d'ETP

Les résidents de l'EHPAD bénéficient d'une chambre individuelle meublée, adaptée et sécurisée. Le personnel soignant prend en charge l'ensemble des soins des résidents 24h/24.

### UN ACCUEIL DE JOUR

Par ailleurs, l'EHPAD dispose d'un accueil de jour qui propose la prise en charge de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentée à la journée ou à la demi-journée, transport inclus. L'accueil de jour permet, en plus de proposer une prise en charge adaptée aux pathologies du patient, d'offrir un répit aux aidants.



 **96.5 %** Taux d'occupation hébergement permanent 2018

 **86.1 %** Taux d'occupation accueil de jour 2018

Parmi les 13 entrées en hébergement permanent en 2018 : 76,9% des personnes viennent du Foyer Logement.



## DES ANIMATIONS ET DES PROJETS VARIÉS POUR LES RESIDENTS

L'EHPAD propose des animations ponctuelles (activités physiques adaptées, ateliers créatifs, ateliers Mémoire, visite d'une zoothérapeute, chorale...), des sorties extérieures (cueillettes dans les bois, restaurant, spectacles musicaux, pêche, marché...) et des activités inter-établissements et inter-générationnels (spectacles musicaux, chants, ateliers pâtisseries, lotos). Comme chaque année, ces animations sont périodiquement renouvelées, principalement en fonction des attentes des résidents mais également des partenariats, des saisons, des événements...

## RÉSIDENCE AUTONOMIE LES PÂQUERETTES

 **1977** Année d'ouverture

 **52** Nombre de logements (55 lits)

 **86** Âge moyen des résidents

 **12.7** Nombre d'ETP

Le Foyer Logement propose des appartements à destination des personnes âgées autonomes. Les résidents apportent leurs meubles et leurs affaires personnelles. Le logement est adapté. Les repas peuvent être fournis le midi dans la salle de restauration commune.

Les animations sont, dans la mesure du possible, faites en commun avec l'EHPAD. Elles sont périodiquement renouvelées, principalement en fonction des attentes des résidents mais également des partenariats, des saisons, des événements ...



Un projet de « danse assise », en collaboration avec les établissements de Voiteur, Montain et Poligny, permettra de mettre en évidence le sens créatif des résidents, de favoriser le lien social au sein du groupe et de montrer que même avec des résidents d'EHPAD, la danse peut être un art qu'on pratique.

Un projet « Jardin » et Aménagement du Parc est en cours en partenariat avec le CPIE Bresse du Jura, afin que les résidents puissent profiter davantage du parc, retrouver le plaisir de cultiver et s'investir dans un projet commun.

## VIE SOCIALE



**6** Nombre de réunions en 2018 : 3 pour le foyer logement et 3 pour l'EHPAD

Un conseil de la vie sociale est en œuvre dans l'établissement depuis 2014. Il a été choisi de faire un CVS pour l'EHPAD et un CVS pour le foyer, car les problématiques et le fonctionnement sont en partie différents.

Le CVS a été renouvelé au début de l'année 2018. A noter que la Présidente du CVS est une résidente.

## LE PERSONNEL

Le personnel se répartit entre un pôle administratif, les services généraux, des animateurs, des aides sociaux à l'hébergement et des aides-soignants.

La gestion des ressources humaines, concernant notamment les payes et les évolutions de carrière, est réalisée par le service ressources humaines de la communauté de communes.

Le personnel est régulièrement formé dans le domaine socio-médical (hygiène, prise en charge de la douleur, dépression...), technique (utilisation d'extincteurs, prévention des chutes...) et également administratif (bureautique, contexte législatif...).

Les formations ont été réalisées principalement via le CNFPT, en interne ou encore des prestataires extérieurs (dont le Centre Hospitalier de Lons-le-Saunier, le RFCLIN ou encore le REQUA).

## GLOSSAIRE

- ALSH** : accueil de loisirs sans hébergement  
**ANC** : assainissement non collectif  
**CAF** : caisse d'allocations familiales  
**CCBHS** : Communauté de Communes Bresse Haute Seille  
**CD39** : Conseil départemental du Jura  
**CDDI** : contrat à durée déterminée d'insertion  
**CIAS** : centre intercommunal d'action sociale  
**CLECT** : commission locale des charges transférées  
**CNAS** : comité national d'action sociale  
**CNFPT** : centre national de la fonction publique territoriale  
**COPIL** : comité de pilotage  
**COTEC / COTECH** : comité technique  
**CPEPESC** : commission de protection des eaux, du patrimoine, de l'environnement, du sous-sol et des chiroptères  
**CPIE** : centre permanent d'initiatives pour l'environnement  
**CT** : comité technique  
**CTEAC** : contrat territorial d'éducation artistique et culturelle  
**CVAE** : cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises  
**CVS** : conseil de la vie sociale  
**DDT** : direction départementale des territoires  
**DGF** : dotation globale de fonctionnement  
**DSP** : délégation de services publics  
**ECLA** : Espace Communautaire Lons Agglomération  
**EHPAD** : établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes  
**EPCI** : établissement public de coopération intercommunale  
**ETP** : équivalent temps plein  
**FNGIR** : fonds national de garantie individuelle des ressources communales et intercommunales  
**FREDON** : fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles  
**GEMAPI** : gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations  
**IFER** : imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau  
**LEADER** : liaison entre actions de développement de l'économie rurale  
**LEGTA** : lycée d'enseignement général, technique et agricole  
**MDJ** : médiathèque départementale du Jura  
**NOTRe (loi)** : Nouvelle Organisation Territoriale de la République  
**OGS** : Opération Grand Site  
**PAS** : prélèvement à la source  
**PPCR** : parcours professionnels, carrières et rémunérations  
**PPRE** : programme pluriannuel de restauration et d'entretien  
**RAMI** : relais d'assistants maternels itinérant  
**RIFSEEP** : régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel  
**SIAB** : syndicat intercommunal d'aménagement de la Brenne  
**SIBS** : syndicat intercommunal du bassin de la Seille  
**SIDEC** : syndicat mixte d'énergies, d'équipements et de e-communication du Jura  
**SPANC** : service public d'assainissement non collectif  
**TASCOM** : taxe sur les surfaces commerciales  
**TFB** : taxe sur le foncier bâti  
**TFNB** : taxe sur le foncier non bâti  
**TH** : taxe d'habitation  
**ZA** : zone d'activités



# ANNEXE

COMMUNE	TITRE	PRENOM	NOM
ARLAY	Madame	Dominique	BAUDUEN
	Monsieur	Christian	BRUCHON
	Monsieur	Jean-Luc	LIBET
BAUME LES MESSIEURS	Monsieur	Pascal	CARDINAL
	Monsieur	Nicolas	GRANDVAUX
BLETTERANS	Monsieur	François	PERRODIN
	Monsieur	Stéphane	LAMBERGER
	Madame	Dominique	MEAN
	Madame	Christine	PETITJEAN
BLOIS SUR SEILLE	Madame	Adette	GILCHARD
	Monsieur	Joël	CHAMBARD
BOIS DE GAND	Monsieur	Emmanuel	MURADORE
	Monsieur	Eric	MONTUELLE
BONNEFONTAINE	Madame	Winequit	VERBETIX
	Monsieur	Dominique	PAGNER
BRERY	Monsieur	Roger	BALLET
	Monsieur	François	FOUCQUIART
CHAMPROUGIER	Monsieur	Hervé	GMARET
	Madame	Christelle	THEBAUD
CHAPELLE VOLAND	Monsieur	Jacques	ROBELEY
	Madame	Sylvie	BONNIN
CHÂTEAU CHALON	Monsieur	Christian	VULLAUME
	Monsieur	Alain	MAIGROT
CHAUMERGY	Monsieur	Gilles	TSCHANZ
	Monsieur	Hervé	CHÂTEAU
CHEMENOT	Monsieur	Serge	GREVV
	Madame	Angéline	CUSEY
CHENE SEC	Monsieur	Pierre	CHAMOS
	Monsieur	Louis	TROSSAT
COMMENALLES	Monsieur	Jean-Louis	MATRE
	Madame	Nicole	BURON
COSGES	Monsieur	Jean-Noël	REBOUILLAT
	Monsieur	Nicolas	BEGUOT
DESNES	Monsieur	Bernard	PEYRAUD
	Monsieur	Renauld	ROZAIN
DOMBLANS	Monsieur	Bernard	FRACHON
	Monsieur	Gilles	CAMPY
FONTAINEBRIUX	Monsieur	Michel	CHALLUMEAU
	Madame	Valérie	MOLLIER
FOULENAY	Monsieur	Michel	CANNAZZARO
	Monsieur	John	MEURANT
FRANCHEVILLE	Monsieur	Patrice	BONNOT
	Monsieur	Franck	BONDUR
FRONTENAY	Monsieur	Dominique	PRUDENT
	Monsieur	Stéphane	GLENADEL
HAUTEROCHE	Monsieur	Daniel	SEGUT
	Madame	Mario-Madeleine	FERRARD
LA CHARME	Monsieur	Christian	NOBI
	Monsieur	Luc	LÉ
LA CHASSAGNE	Monsieur	Pierre-Jean	CORNU
	Monsieur	Jean-Louis	TROSSAT
LA CHAUX EN BRESSE	Monsieur	Gabriel	GAMBAZZARD
	Monsieur	Daniel	BERNARD
LADOYE SUR SEILLE	Madame	Evelyne	DIGONNAUX
	Madame	Yolande	OUDDOT
LA MARRE	Monsieur	Jean-Pierre	BEJAN
	Madame	Sandrine	ROY
LA MARRE	Monsieur	Joël	PAGET

COMMUNE	TITRE	PRENOM	NOM
LARNAUD	Monsieur	Philippe	ANTOINE
	Monsieur	Jean-Claude	FAUVEY
LAVIGNY	Monsieur	Luc	MICHAUD GROS-BENOIT
	Monsieur	Samuel	RIEMANN
LE LOUVEROT	Monsieur	René	FANDEUX
	Monsieur	Jean-Yves	GRABY
LE VERNOS	Monsieur	Jean-Claude	PROST
	Monsieur	Denis	LEGRAND
LE VILLEY	Madame	Michelle	CHATELAIN
	Madame	Noëlle	THOMAS
LES DEUX PAYS	Monsieur	Arnaud	RICHARD
	Monsieur	Jacques	THEBAUT
LES REPOTS	Monsieur	Didier	JOUVENCEAU
	Monsieur	Olivier	PHILIPPE
LOMBARD	Madame	Sylvie	FAUDOT
	Monsieur	Jean-Pierre	JEANSOU
MANTRY	Monsieur	Jean-Paul	GIRDY
	Monsieur	Jean	JUNE
MENETRU LE VIGNOBLE	Monsieur	François	FERNEX DE MONGEX
	Monsieur	Jean-Noël	SAILLY
MONTAIN	Monsieur	Michel	BRUTILLOT
	Monsieur	Christophe	RACLE
NANCE	Monsieur	Bernard	LONGJURET
	Monsieur	Eric	MONNER
NEVY SUR SEILLE	Madame	Gisèle	GHELMA
	Monsieur	Bruno	DE PASQUALIN
PASSENAIS	Monsieur	Denis	LABRE
	Monsieur	Michel	SCHMIT
PLAINOISKAU	Monsieur	Eddy	LACROIX
	Madame	Agnès-Marie	ANSTETT
QUINTIGNY	Monsieur	Yves	MOINE
	Monsieur	Eric	MOUREZ
RECANOZ	Monsieur	Daniel	JACQUOT
	Monsieur	Dominique	LADAM
RELANS	Monsieur	Robert	SAILLY
	Madame	Nathalie	GAGNEUX
RUFFEY SUR SEILLE	Madame	Evelyne	PETIT
	Monsieur	Daniel	URBAIN
RYE	Monsieur	Jean-Claude	BOSSARD
	Madame	Françoise	ARNAUD
SAINT-LAMAIN	Monsieur	Claude	BASSET
	Monsieur	Denis	SACHELEY
SELLIERES	Monsieur	Bernard	JOLY
	Madame	Suzanne	CARE-BUSSON
SERGENAUX	Monsieur	Jean	SACHELEY
	Madame	Marie-Laure	JACQUEY-ROBAUD
SERGENON	Madame	Mathilde	CYROT-LALUBIN
	Monsieur	Fiscal	CERESA
TOULOUSE LE CHÂTEAU	Madame	Marie-Paule	PONTHÉLIX
	Monsieur	Jean-Christophe	KRYSEK
VERS SOUS SELLIERES	Monsieur	Jean-Louis	BRILLEBOIS
	Madame	Béatrice	COURDEROT
VILLERVIX	Monsieur	Jean-Paul	GAUTHIER
	Monsieur	Jean-Lucas	MAGNIN
VINCENT-FROIDEVILLE	Madame	Arlette	SAUGET
	Monsieur	Alain	PERNOT
VOITEUR	Monsieur	Alain	OUKLET
	Monsieur	Richard	ETMET



# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018



**Bresse  
Haute  
Seille**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Communauté de communes Bresse Haute Seille  
Place de la Mairie 39140 BLETTERANS

03 84 44 46 80



[accueil@bressehauteseille.fr](mailto:accueil@bressehauteseille.fr)



[www.bressehauteseille.fr](http://www.bressehauteseille.fr)